

tRI

TERRITOIRE à
RISQUE
IMPORTANT
d'INONDATION

Bergerac

DIAGNOSTIC

de la stratégie locale

Décembre 2015

EPIDOR



Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Table des matières

Préambule : une démarche nationale pour réduire le risque d'inondation	3
Les TRI identifiés sur le bassin de la Dordogne.....	4
Le TRI de Bergerac : Communes et EPCI concernés	4
La gouvernance autour de la démarche TRI	5
Les aléas potentiels d'inondation sur le TRI.....	5
Débordement de la Dordogne : l'influence des barrages hydroélectriques.....	6
Autres éléments particuliers.....	7
Enveloppes des zones inondables retenues	8
Origine des données sur les enjeux.....	8
Analyse globale des enjeux.....	8
Les actions de prévention déjà engagées sur le TRI	10
Surveillance, prévision, alerte.....	12
En résumé.....	13
Sigles et acronymes.....	13

Préambule : une démarche nationale pour réduire le risque d'inondation

Les inondations sont des phénomènes naturels inévitables, présentant des intérêts notamment environnementaux mais pouvant également provoquer des dommages importants, sur les biens, services voire sur des vies humaines. Si le phénomène est naturel, il faut noter qu'il peut aussi être largement modifié par les activités et les aménagements anthropiques : imperméabilisation des sols, barrages ou autres ouvrages mis en place dans les cours d'eau, développement d'infrastructures ou d'activités dans des zones soumises aux risques...

Les aléas sont variables, puisqu'on peut observer des débordements de cours d'eau, des submersions marines, des ruissellements pluviaux...ou même une concomitance de plusieurs événements.

Sur les territoires connus en France comme étant particulièrement sensibles, des démarches ont déjà été engagées depuis un certain nombre d'années pour éviter l'augmentation des enjeux en zone inondable (mise en place de PPRI, prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme) ou pour organiser au mieux la gestion de crise (stations de suivi des débits, organisation de l'alerte...).

Pour continuer à réduire le risque sur les territoires à plus gros enjeux et améliorer le retour à la normale lorsque des événements surviennent, une stratégie nationale de gestion des risques d'inondations a été définie, déclinant en droit français une Directive européenne Inondation de 2007. Il

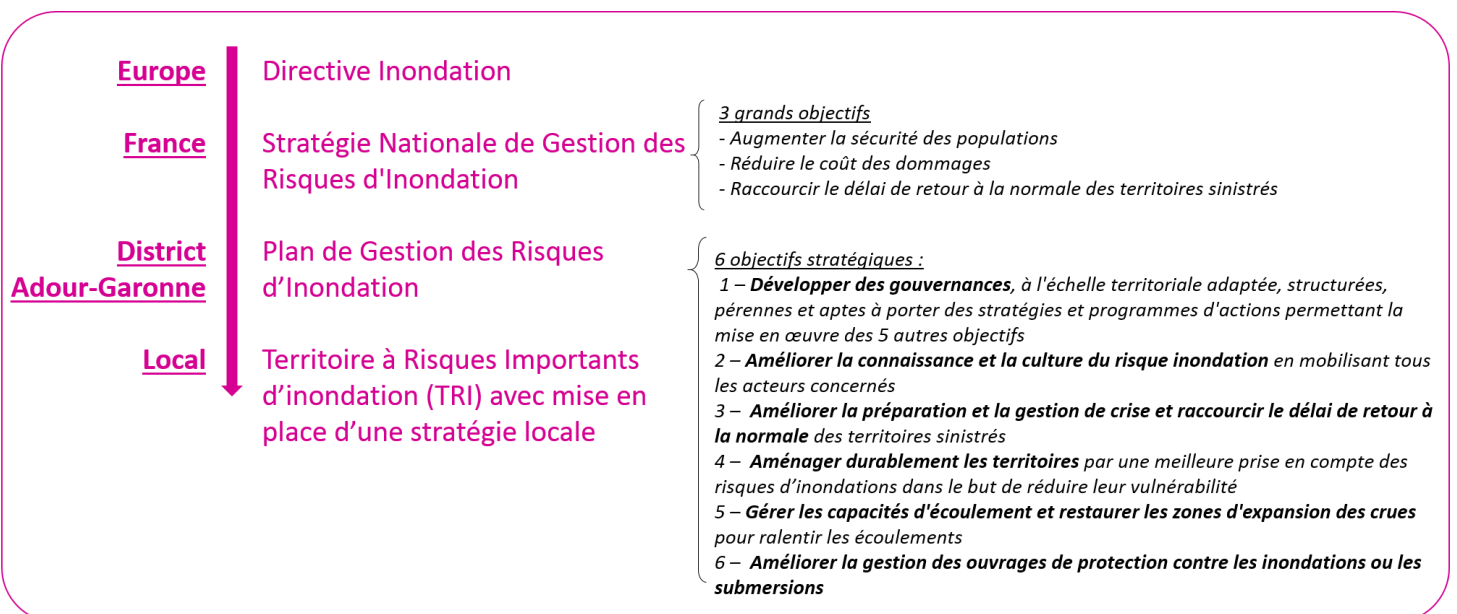
s'agit de réduire les conséquences négatives potentielles associées aux inondations dans un objectif de compétitivité, d'attractivité et d'aménagement durable des territoires exposés.

À l'échelle du grand district hydrographique Adour-Garonne, des orientations ont été définies (autour de la gouvernance, la connaissance des risques, la gestion de crise, l'aménagement du territoire...), dans un document général de planification : le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI).

Plus localement, des Territoires à Risque Important d'inondation (TRI) ont donc été identifiés, le principe étant de décliner une stratégie et un programme d'action sur chacun des TRI, après concertation avec les parties prenantes concernées. La stratégie locale doit être définie pour 6 ans, et sera révisée à l'issue de cette période.

Le présent document de travail correspond au diagnostic sur le TRI de Bergerac. Il recense les principaux enjeux en zones inondables, après croisement des données disponibles puis rencontre et vérification avec un certain nombre d'acteurs locaux (notamment chacune des communes, voire certains EPCI et gestionnaires de réseaux).

Il est important de noter qu'en état actuel, seuls les débordements de la rivière Dordogne ont été pris en compte pour le TRI de Bergerac au niveau des enjeux en zone inondable.



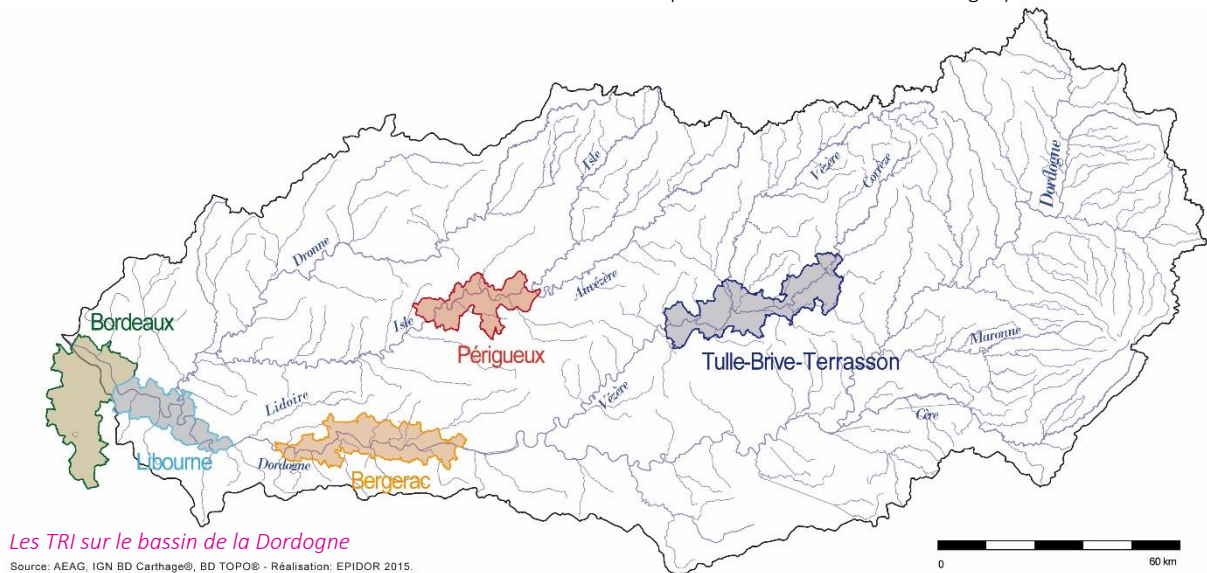
De la directive européenne inondation à la stratégie locale des TRI

Les TRI identifiés sur le bassin de la Dordogne

La qualification d'un territoire en TRI implique d'engager une réduction de son exposition au risque d'inondation. Pour y parvenir, une stratégie locale de gestion du risque d'inondation (SLGRI) doit être définie et mise en œuvre. Cette stratégie locale est définie pour une durée de 6 ans, révisable à l'issue de cette période.

Sur le bassin de la Dordogne, 5 TRI ont été identifiés : il s'agit de ceux de :

- Bergerac (22 communes)
- Périgueux (12 communes)
- Brive-Tulle-Terrasson (20 communes)
- Libourne (20+2 communes)
- Bordeaux (28 communes dont 8 communes sont au moins en partie sur le bassin de la Dordogne).



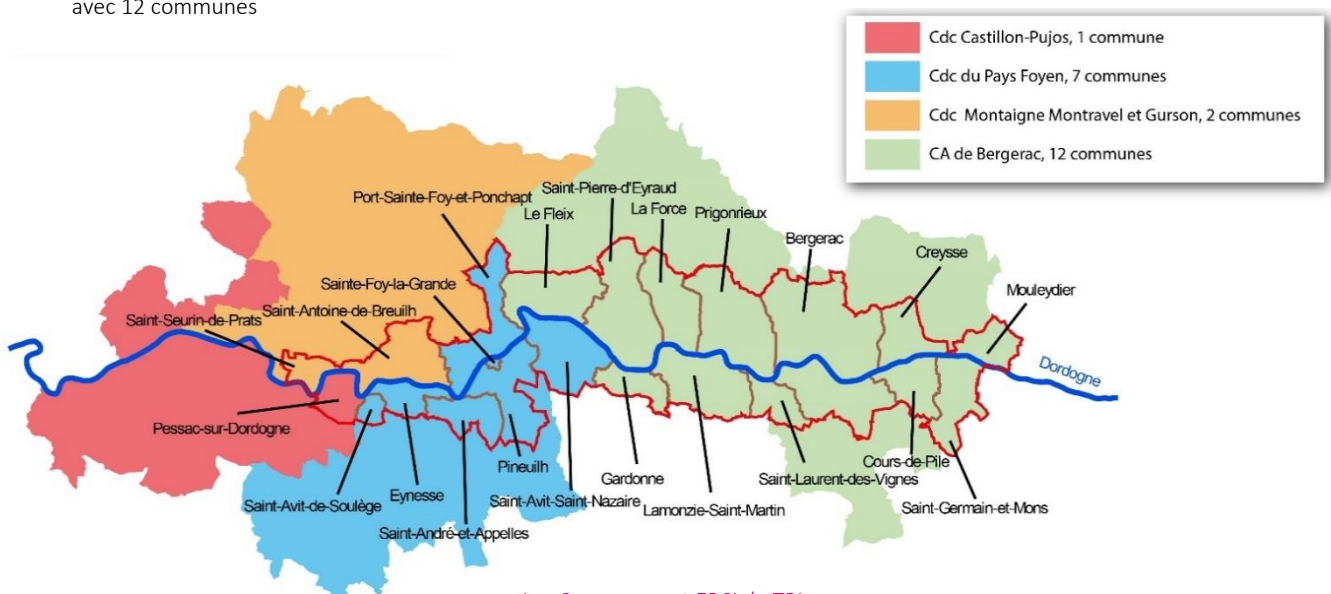
Le TRI de Bergerac : Communes et EPCI concernés

Pour le TRI de Bergerac, 22 communes sont concernées (15 situées en Dordogne et 7 en Gironde), avec une population totale supérieure à 62000 habitants permanents.

Quatre EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) sont par ailleurs intéressés :

- la Communauté d'Agglomération de Bergerac concernée avec 12 communes

- la Communauté de Communes du Pays foyen avec 7 communes
- la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson avec 2 communes
- la Communauté de Communes Castillon-Pujols 1 commune



La gouvernance autour de la démarche TRI

L'État est le rapporteur et accompagnateur de la démarche qui se met en place sur chacun des TRI.

Afin de porter les stratégies locales, un porteur doit être désigné pour chaque territoire concerné. Après sollicitation par les préfets concernés (de la Dordogne, la Corrèze et la Gironde), EPIDOR a accepté par délibération d'assurer ce portage sur les 4 TRI intégrés entièrement sur le bassin de

la Dordogne (Périgueux, Bergerac, Libourne et Brive-Tulle-Terrasson), l'établissement disposant d'une expérience en matière de gestion intégrée et d'animation de PAPI sur l'ensemble du bassin de la Dordogne.

En matière de gouvernance deux comités sont envisagés pour la mise en place de la stratégie locale: 1 comité de pilotage et 1 comité de travail.

L'État (DREAL, DDT) coordonne l'élaboration, le suivi et l'élaboration de la stratégie locale pour le TRI

EPIDOR anime localement la stratégie locale pour le TRI

1 comité de pilotage qui peut intégrer :

- les communes et communautés de communes
- les conseils départementaux (Dordogne et Gironde)
- le conseil régional
- le SDIS (Service Départemental Incendie et Secours)
- les syndicats de rivières
- l'Agence de l'Eau
- les chambres consulaires

1 comité de travail qui peut intégrer :

- les services techniques des communes
- les services techniques de la communauté d'agglomération de Bergerac
- SIDPC (Service Interministériel de défense et de protection civile)
- le cas échéant, toute autre personne qualifiée

Les aléas potentiels d'inondation sur le TRI

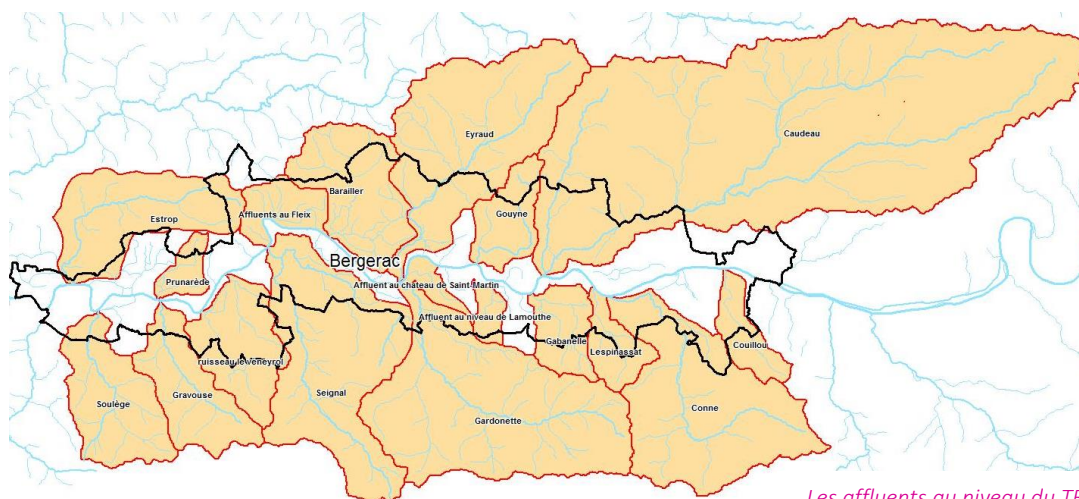
Différents d'aléas d'inondation sont susceptibles d'intervenir sur le TRI de Bergerac :

- celui de débordement de cours d'eau, que ce soit pour la Dordogne ou bien pour chacun des affluents transitant sur le territoire (Caudeau, Barailler...cf carte ci-dessous)
- celui lié à la rupture d'un ouvrage tel que le barrage hydroélectrique de Bort-les-Orgues, pouvant engendrer une vague avec une répercussion notamment jusqu'au niveau du TRI de Bergerac
- celui de ruissellement pluvial intense, lié la plupart du temps à des phénomènes orageux localisés

- celui de submersion marine sur l'aval (entre Pessac et Pineuilh), même si ce risque apparaît relativement faible, le TRI n'étant pas ou peu soumis à l'influence de la marée sur ce tronçon de cours d'eau
- une concomitance de plusieurs événements.

Dans le cadre de la présente démarche, seul l'aléa du débordement de la Dordogne a été qualifié et pris en compte dans l'analyse des enjeux apparaissant dans le document.

Le linéaire de la rivière Dordogne traversant le TRI est d'environ 59 km, entre les communes de Mouleydier à l'amont et Saint-Seurins-de-Prats à l'aval.



Les affluents au niveau du TRI

Débordement de la Dordogne : l'influence des barrages hydroélectriques

Sur la partie haute du bassin versant, d'importants barrages hydroélectriques sont présents, en particulier sur les cours d'eau de la Dordogne, la Maronne, la Cère et la Vézère, ainsi que sur certains de leurs affluents (ils ont principalement été construits entre 1945 et 1960). Utilisant un volume total de plus d'un milliard de mètres cubes d'eau, l'exploitation artificialise sensiblement le régime hydrologique de la rivière Dordogne, alternant des phases de stockage d'eau dans les retenues et des phases de déstockages pendant lesquelles les turbines sont mise en marche pour la production.

Concernant plus spécialement le régime des crues, la gestion actuelle du principal exploitant EDF consiste à conserver dans la mesure du possible un « creux », permettant de stocker d'importants apports hydrologiques naturels pour pouvoir ensuite les turbiner. **Cette exploitation participe depuis plus de 50 ans à « gommer » à l'aval des ouvrages de nombreuses crues même s'il ne s'agit pas de la vocation des aménagements.** Cette gestion hydroélectrique devrait toutefois être sans incidence en cas d'une crue suffisamment importante sur le bassin de la Dordogne amont.

La disparition de nombreuses crues semble induire aujourd'hui un sentiment de sécurité vis-à-vis des crues naturelles de la Dordogne, bon nombre de riverains se sentant protégés par les aménagements hydrauliques. En revanche, la population est relativement sensibilisée au risque de rupture du barrage de Bort-les-Orgues, événement pour lequel un Plan Particulier d'Intervention (PPI) a été élaboré, qui doit normalement être pris en compte dans les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS).

Les dernières crues de référence sur la Dordogne au niveau de Bergerac sont rappelées dans le tableau suivant. On peut remarquer que **depuis 1960, la plus grosse crue est celle de 1994 pour environ 2430 m³/s, alors que de 1843 à 1952, quatre crues ont été observées avec des débits supérieurs à 3000 m³/s.**

Les principaux barrages hydroélectriques du bassin de la Dordogne

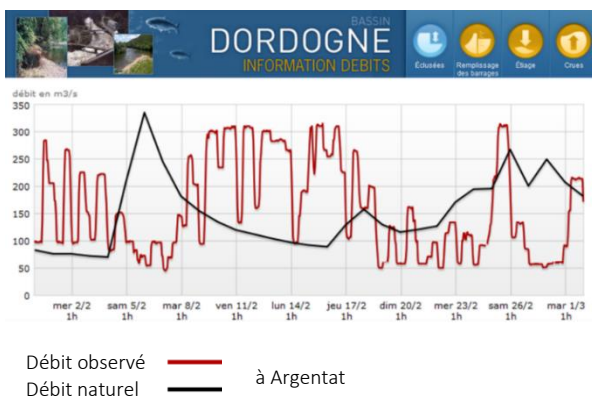
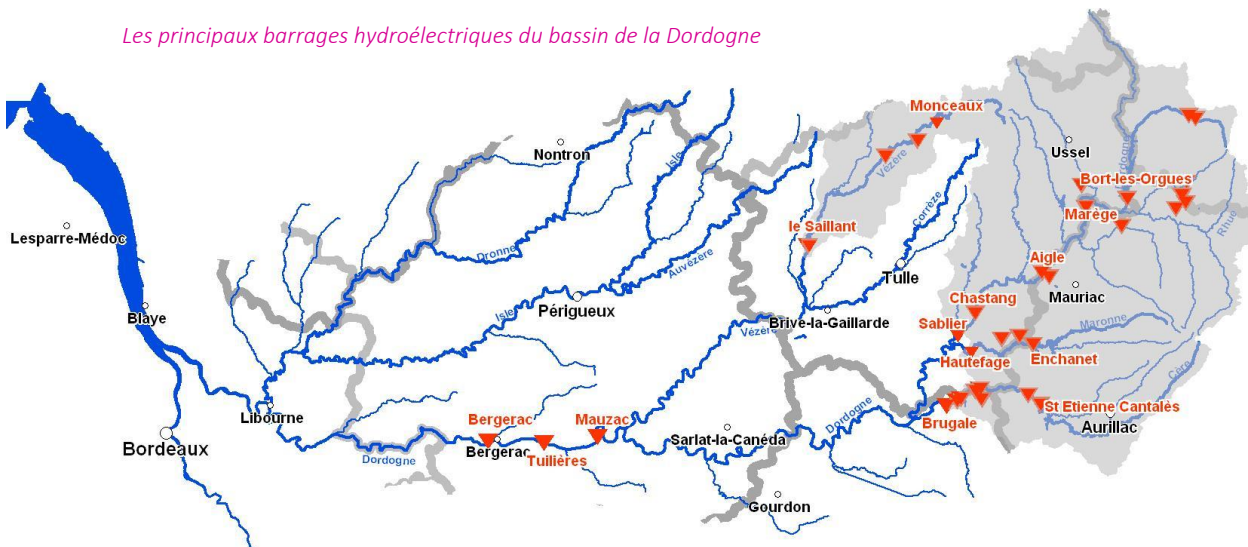


Illustration de l'artificialisation des débits de la Dordogne

Date	Débit estimé à Bergerac
1843	4100 m ³ /s
1912	3790 m ³ /s
1944	3740 m ³ /s
1952	3440 m ³ /s
1960	2900 m ³ /s
1982	2375 m ³ /s
1994	2430 m ³ /s
2001	1700 m ³ /s
2004	1790 m ³ /s
2007	1650 m ³ /s
2009	1520 m ³ /s

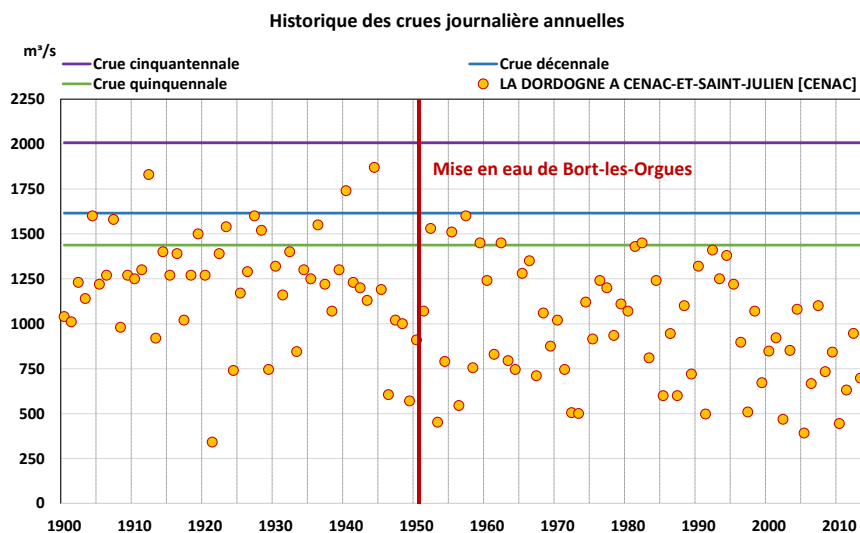
Les dernières crues de référence de la Dordogne à Bergerac

Toujours pour appréhender l'influence des barrages hydroélectriques, le graphe suivant permet de voir qu'à Cénac (station avec une chronique de débits disponible avant construction des barrages), quasiment toutes les crues de période de retour 5 ans ont disparu depuis 1960.

Cette station est en revanche située avant la confluence avec la Vézère. La Vézère est également aménagée par des ouvrages hydroélectriques sur sa partie amont, mais avec

une capacité de stockage bien moins importante (environ 20 millions de m³), n'influençant quasiment plus les débits de la rivière au-delà de crues biennales.

Ainsi, les apports de la Vézère réduisent l'influence des barrages hydroélectriques sur l'hydrologie de la rivière Dordogne, mais dans une proportion limitée (le débit moyen de la Dordogne à Cénac est d'environ 190 m³/s et celui de la Vézère d'environ 60 m³/s).



Débits journaliers maximums par année à la station de Cénac et références d'avant 1952 (hors influence des barrages)

Autres éléments particuliers

Aucun ouvrage de protection particulier n'est recensé et identifié sur le TRI de Bergerac.

En dehors des grands aménagements hydrauliques de l'amont du bassin, trois autres barrages hydroélectriques sont présents sur la rivière au niveau ou à proximité du TRI de Bergerac : il s'agit de ceux de Mauzac, Tuilières et Bergerac (dit aussi barrage de Salvette). Pour ces barrages, gérés au « fil de l'eau », l'influence semble rester limitée sur les crues significatives de la rivière. En revanche, les ouvrages peuvent présenter un risque lié notamment à une rupture partielle ou totale, en témoigne l'incident de rupture de vanne en 2006 sur le barrage de Tuilières (qui n'a heureusement pas eu d'incidence puisqu'il est intervenu pendant la nuit mais il est resté présent dans l'esprit de nombreuses personnes).

Il semble également important de rappeler que la rivière Dordogne a subi d'importantes extractions de granulats avant les années 1980. Cette activité a provoqué une importante incision du lit mineur, jusqu'à 1,5 m sur certains tronçons. Cette incision a certainement une influence sur les crues et débordements de la rivière Dordogne, même si elle est difficile à évaluer.

D'un point de vue géomorphologie, la Dordogne s'écoule dans une vallée fortement encaissée entre Mouleydier et Le Fleix. A partir du Fleix, la vallée s'élargit et la rivière connaît des débordements plus fréquents.

On pourra noter que la répartition des débits de la Dordogne dans l'année à la station de Bergerac montre une concentration des risques de fortes crues sur les mois de décembre à avril, regroupant environ 75% des maximums de débits annuels.

Enveloppes des zones inondables retenues

Au final, les cartographies du risque inondation sur le TRI ont été élaborées par la DREAL Aquitaine pour trois événements de débordement de la rivière Dordogne (les références apparaissent dans le tableau suivant):

- un épisode qualifié de fréquent
- un autre qualifié de moyen
- et un dernier qualifié de rare ou exceptionnel

Crue	Période de retour	Débit correspondant
Fréquente	10 ans	2700 m ³ /s
Moyenne	100 ans	4220 m ³ /s
Rare	1000 ans	6430 m ³ /s

Il semble important de noter que les périodes de retour ont été qualifiées en considérant une hydrologie « naturelle », c'est-à-dire désinfluencée des barrages.

Les chiffres des enjeux en zone inondable détaillés ensuite dans le présent document correspondent donc à ces trois enveloppes de crues.

Évènements de débordement de la Dordogne pris en compte dans le cadre de la démarche TRI

Origine des données sur les enjeux

Les informations initialement utilisées avant certaines corrections avec les parties prenantes ont différentes origines :

- **population** : estimation établie à partir d'une base de données INSEE 2010
- **nombre d'emplois** : estimation à partir d'une base de l'INSEE
- **bâtiments** : base de données topo de l'IGN
- **installations stratégiques et autres bâtiments particuliers** : bases de données topo de l'ING
- **stations d'épuration (>2000 Equivalents Habitants EH)** : base de données nationale
- **installations polluantes ou dangereuses IPPC** : base de données établie par les DREAL.

Analyse globale des enjeux

Se référer à la fiche globale du TRI et aux fiches communales pour une information et une analyse plus détaillées. Il semble important de préciser que l'ensemble des enjeux a été identifié en superposant les données disponibles avec les couches d'aléas référence de débordement de la Dordogne. Il n'a pas été effectué de diagnostic pour vérifier la réelle altimétrie ou vulnérabilité de chaque enjeu.

Population, emploi et bâtiments

Les enjeux sont fortement concentrés sur des communes de l'aval du TRI, où l'emprise des zones inondables s'élargit, ainsi que sur de Bergerac. Les enjeux augmentent de façon importante entre les enveloppes de crue fréquente et moyenne. A noter que la commune de Saint-Seurin-de-Prats fait apparaître une proportion de plus de 50% de sa population en zone inondable dès la crue fréquente.

Bâtiments stratégiques pour la gestion de crise

Aucun bâtiment stratégique pour la gestion de crise (mairie voire services techniques, pompiers, police/gendarmerie), n'apparaît comme vulnérable pour une crue fréquente. En revanche, on atteint 4 bâtiments potentiellement touchés pour une crue moyenne : les mairies de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt et de Saint-Seurin-de-Prats, la caserne pompier et la gendarmerie de Sainte-Foy-la-Grande. Pour une crue rare, jusqu'à 7 bâtiments stratégiques pourraient être touchés.

Autres bâtiments particuliers

Parmi les autres bâtiments particuliers en zone inondable pour une crue fréquente, on trouve 3 campings, 2 cimetières et des activités économiques. Le nombre d'enjeux augmente ensuite significativement pour les crues moyennes et rares, avec des écoles, maisons de retraite, musées, lieux de culte... également concernés. Classées comme installations potentielles polluantes, la Fromagerie des Chaumes à St-Antoine-de-Breuilh apparaît en zone inondable pour une crue moyenne, et la conserverie de Bergerac pour une crue rare.

Enfin, 2 Stations d'Épuration (STEP) sont localisées en zone inondable pour une crue fréquente (Pineuilh et St-Pierre-d'Eyraud). On passe respectivement à 5 et 6 STEP pour des crues moyenne et rare.

Infrastructures réseaux

Concernant les enjeux sur les réseaux, peu d'informations sont facilement mobilisables à l'échelle du TRI. Il s'agit d'un sujet qui semble mériter d'être mieux apprécié.

Voiries – voies ferrées

Les voiries sont distinguées suivant des classes d'importance. Si aucune autoroute n'est identifiée en zone inondable, d'autres routes peuvent en revanche être impactées.

Un tronçon d'environ 70 m de liaison de « type nationale » apparaît comme potentiellement vulnérable pour une crue fréquente sur la commune de St Antoine de Breuilh. Concernant les voies ferrées, quelques faibles linéaires sont susceptibles d'être vulnérables à partir d'une crue moyenne.

Commune	Population totale	Crue fréquente		Crue moyenne		Crue rare	
		Pop. en ZI	% pop. totale	Pop. en ZI	% Pop totale	Pop. en ZI	% pop. totale
Bergerac	27 648	23	< 1%	247	< 1%	1 105	4%
Cours-de-Pile	1 470		< 1%	9	< 1%	12	< 1%
Creyse	1 854		< 1%	3	< 1%	16	< 1%
Eynesse	600	36	6%	136	23%	146	24%
Gardonne	1 469		< 1%	8	< 1%	16	1%
La Force	2 520		< 1%		< 1%	45	2%
Lamonzie-Saint-Martin	2 333	8	< 1%	70	3%	108	5%
Le Fleix	1 510	4	< 1%	178	12%	575	38%
Mouleydier	1 095	3	< 1%	47	4%	70	6%
Pessac-sur-Dordogne	492	20	4%	46	9%	67	14%
Pineuilh	4 417	70	2%	1 160	26%	2 896	66%
Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt	2 497	45	2%	1 051	42%	1 352	54%
Prigonrieux	4 286	2	< 1%	88	2%	290	7%
Saint-André-et-Appelles	720	18	3%	44	6%	67	9%
Saint-Antoine-de-Breuilh	2 081	159	8%	686	33%	804	39%
Saint-Avit-de-Soulège	75	2	3%	2	3%	3	4%
Saint-Avit-Saint-Nazaire	1 514	3	< 1%	127	8%	297	20%
Sainte-Foy-la-Grande	2 368	16	< 1%	1 138	48%	2 443	103%
Saint-Germain-et-Mons	757	-	< 1%		< 1%	10	1%
Saint-Laurent-des-Vignes	816		< 1%	7	< 1%	17	2%
Saint-Pierre-d'Eyraud	1 683	18	1%	162	10%	286	17%
Saint-Seurin-de-Prats	487	279	57%	485	100%	485	100%
TOTAL	62 428	706	1%	5 694	9%	11 110	18%

La population dans les différentes enveloppes de zones inondables

Les actions de prévention déjà engagées sur le TRI

Plans de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI)

Le territoire du TRI de Bergerac est concerné par plusieurs PPRI approuvés ou en cours de réalisation :

- le PPRI Vallée de la Dordogne, approuvé le 19 décembre 2002,
- le PPRI Vallée de la Dordogne - Bergeracois, approuvé le 29 juin 2006,
- le PPRI Creysse - Le Buisson, approuvé le 23 décembre 2008,
- le PPRI Castillon/Pujols et Pays Foyen approuvé le 19 juin 2013,
- le PPRI du Caudeau, approuvé le 11 septembre 2015.

Repères de crue

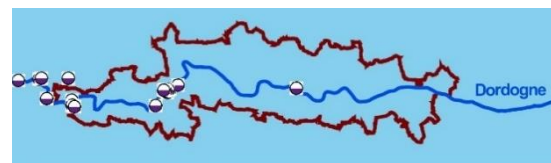
Un certain nombre de repères de crues sont présents au niveau du TRI. Pour garantir un entretien et un maintien de la culture du risque, des repères matérialisés ont été posés dans le cadre d'une opération du PAPI 1 animé par EPIDOR.

Atlas des zones inondables

Ce territoire est également concerné par cinq Atlas de Zones Inondables :

- la Dordogne, du confluent du Couzeau au confluent du Caudeau, 2000,
- la Dordogne, du confluent du Caudeau au confluent de la Gardonnette, 2000,
- la Dordogne, du confluent de la Gardonnette au confluent de la Gravouse (département 33 exclu), 2000,
- la Dordogne, du confluent de la Gravouse au confluent de la Lidoire (département 33 exclu), 2000,
- le Caudeau, de sa source au confluent de la Dordogne, 2004.

Repères de crue normés posés sur le TRI et à proximité



DICRIM (Document d'Information sur les Risques Majeurs) et PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

La réalisation d'un DICRIM et d'un PCS font partie des obligations incombant aux communes qui sont concernées par un PPRI. Après vérification avec chacune des communes concernées, il apparaît que la majorité d'entre elles a établi

ces documents. Six communes n'ont pas encore produit de DICRIM (mais deux sont en train de le faire) et trois communes n'ont pas encore réalisé de PCS (mais elles sont chacune en train de le faire).

Plan d'Action de Prévention des Inondations (PAPI du bassin de la Dordogne)

Un premier PAPI avait été mis en place en 2007. Signé entre EPIDOR et l'Etat, il posait le principe d'une première étape pour un programme d'actions publiques à l'échelle du bassin de la Dordogne et prévoyait de s'inscrire sur le long terme.

Ce PAPI comprenait les cinq axes suivants :

- développer la culture du risque inondation et accompagner les collectivités,
- réduire l'aléa inondation,
- protéger les biens et les personnes,
- réduire la vulnérabilité,
- renforcer la prévision et l'alerte.

Il a permis de développer des actions sur l'ensemble du bassin de la Dordogne dont certaines ont concerné le TRI de Bergerac : la pose de repère de crues, la diffusion de documents de communication (film, lettre d'info, bande dessinée...), la cartographie des zones humides et son porter à

connaissance en direction des communes à travers la diffusion d'un guide d'aide à l'identification et à la gestion de ces types de milieux.

En 2014, un PAPI 2 a été validé pour la période 2015-2019, dans la continuité du premier programme. Il intègre un certain nombre de nouvelles actions : de connaissance sur les risques de ruissellement ou sur les débordements de certains affluents du bassin, d'analyse d'enjeux présents en zone inondable, de réduction de la vulnérabilité, de réduction du risque....

La particularité de ce PAPI 2 est d'accompagner également l'émergence des démarches de TRI sur le bassin de la Dordogne. Une révision du PAPI a déjà été envisagée à mi-parcours, pour pouvoir intégrer de nouvelles actions qui découleraient de la stratégie locale qui sera décidée de mettre en place sur chacun des TRI.

Documents d'urbanisme

La majorité des communes a adopté un Plan Local d'Urbanisme (PLU), voire un PLUi (intercommunal) pour certaines. Les communes de Saint-Germain-des-Mons et de Saint-Laurent-des-Vignes disposent quant à elles de cartes communales et celle de Saint-Seurins-de-Prats d'un régime national d'urbanisme. Les éléments du PPRI sont utilisés de façon hétérogène d'un document à un autre : dans certain, le zonage et le règlement sont repris, dans d'autres de façon plus ponctuelle, et le PPRI est ou non annexé. Il apparaît important de signaler que pour 12 communes intégrées à la Communauté d'Agglomération de

Bergerac, un PLUi est actuellement en élaboration. Ces mêmes communes sont également concernées par un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), approuvé en décembre 2014. Le SCOT vise notamment une politique de gestion du ruissellement pluvial, en particulier sur les secteurs de coteaux par une réduction des surfaces imperméabilisées, une gestion des eaux de pluie à la parcelle, la mise en place d'actions opérationnelles (création de bandes enherbées, de haies plantées...) et la protection des zones humides (capacité de stockage).

Surveillance, prévision, alerte

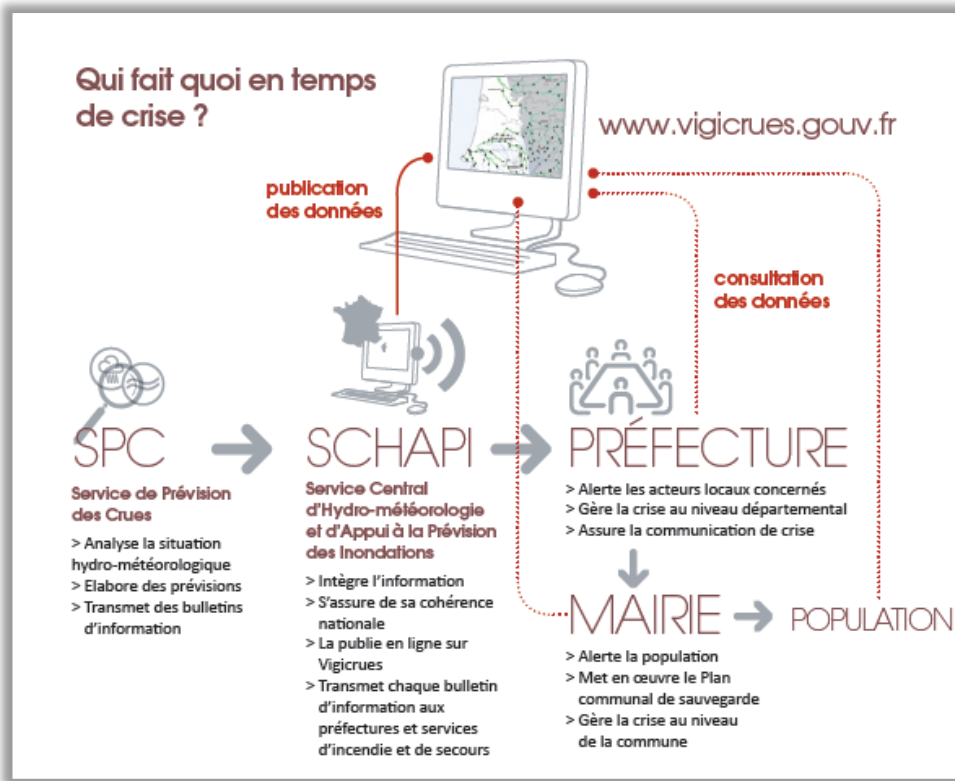
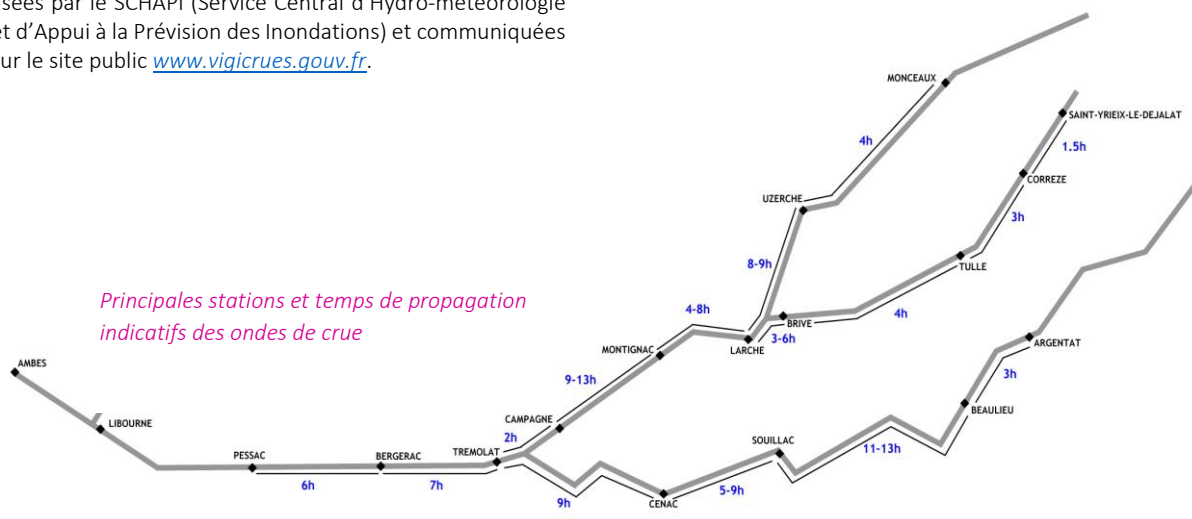


Schéma d'organisation de la surveillance et de l'alerte

À l'aide d'un certain nombre de données (notamment stations météo et de débits) et d'une expertise hydrologique, le SPC (Service de Prédiction des Crues) surveille au quotidien l'état des cours d'eau principaux. Ces données sont centralisées par le SCHAPI (Service Central d'Hydro-météorologie et d'Appui à la Prédiction des Inondations) et communiquées sur le site public www.vigicrues.gouv.fr.

En fonction du niveau de vigilance atteint, des procédures d'information pré-déterminées sont engagées, pour information des services intéressés (préfecture, mairie, services de crise...).



- Rouge** : Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.
- Orange** : Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.
- Jaune** : Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.
- Vert** : Pas de vigilance particulière requise.

En résumé...

Le TRI de Bergerac se trouve sous influence des grands barrages hydroélectriques de l'amont du territoire pour ce qui concerne les débordements de la Dordogne. Même s'il ne s'agit pas de leur vocation, les ouvrages écrêtent de nombreuses petites crues, l'exploitant cherchant à stocker l'eau et éviter les situations de surverse pour pouvoir turbiner par la suite. Cette situation participe donc à une disparition de la culture du risque, la population n'étant plus habituée à voir fréquemment déborder la rivière, ce qui pose des questions sur la préparation de la population à vivre un épisode suffisamment important sur lequel la gestion hydroélectrique serait sans incidence. On pourra toutefois noter que les élus et riverains sont relativement sensibilisés au risque de rupture de barrage, par le Plan Particulier d'Intervention mis en place en cas de rupture de l'ouvrage de Bort-les-Organes, ou par la rupture de vanne intervenue en 2006 sur l'ouvrage de Tuilières.

La majorité des communes du TRI a par ailleurs approuvé un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), prévoyant l'organisation des secours et l'évacuation en cas d'inondation. Certaines d'entre elles ont également testé grandeur nature leur PCS. Les 3 seules communes qui n'ont pas encore

approuvé ce document d'organisation de crise sont en train de l'élaborer.

Au cours des rencontres avec chacune des communes, certaines ont fait part du sentiment d'être davantage soumise (en tout cas plus fréquemment) aux risques d'inondation par débordements d'affluents ou ruissellement pluvial qu'à celui de débordement de la Dordogne, rejoignant dans une certaine mesure, la notion de disparition de crues sur la principale rivière du territoire.

En termes d'enjeux recensés pour les différentes zones d'inondation de la Dordogne, ils augmentent de façon importante entre les différentes crues de référence. De la crue fréquente (période de retour ~10 ans) à la crue rare (période de retour ~1000 ans), on passe notamment de :

- 700 à 11 000 personnes habitants environ
- 110 à 1 900 emplois
- 0 à 9 bâtiments stratégiques pour la gestion de crise
- 0 à 6 hôpitaux
- 0 à 9 écoles.

Sigles et acronymes

DICRIM : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

PAPI : Programme d'Actions de Prévention des Inondations

PCS : Plan Communal de Sauvegarde

PGRI : Plan de Gestion des Risques d'Inondation

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PPRI : Plan de Prévention des Risques d'Inondation

SCHAPI : Service Central d'Hydrométrie et d'Appui à la Prévision des Inondations

SCOT : Schéma de Cohérence Territorial

SLGRI : Stratégie Locale de Gestion Risques d'Inondation

SPC : Service de Prévision des Crues

TRI : Territoire à Risque Important d'inondation

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de Bergerac

27648 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	16	236	893
Nombre d'habitants	23	247	1105
Nombre d'emplois	11	52	318
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			1
Caserne pompier			1
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			1
Établissement enseignement			3
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances	1	1	1
Activité économique (commerce, industrie...)	?	?	?
Port/aéroport/gare			
Musée		1	1
Bibliothèque			
Cimetière			
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration (56417 éq/hab)			1

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements			102
Liaison de ville à ville	114	293	1267
Autres routes	2330	7193	20977
Voie ferrée			6

Dommmages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010
100-500

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation
Entre 10 et 20k€

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Bergeracois approuvé le 29/06/2006 et PPRI Caudeau approuvé le 11/09/2015.

DICRIM

DICRIM approuvé le 02/2014

PCS

UN PCS est en cours d'élaboration.

Repère de crue

Deux échelles de repères de crue sont présentes.

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

PLU approuvé, modifié le 26 février 2014. Le PPRI n'est pas annexé mais figure dans la liste des servitudes. Le rapport de présentation évoque le PPRI approuvé par arrêté préfectoral en 2006. La prise en compte des risques est un axe et objectif importants dans le PADD. Le règlement graphique (zonage) intègre le PPRI par graphisme, le règlement écrit ne mentionne pas le règlement du PPRI.

Un PLUi à l'échelle de la CAB est par ailleurs en cours d'élaboration. Un SCOT a été approuvé en 2014.

Commentaires particuliers

L'industrie de la Conserverie de Bergerac se trouve inondée à patir d'une crue rare (Q1000).

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de Cours-de-Pile

1470 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)		10	11
Nombre d'habitants		9	12
Nombre d'emplois			
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)			
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voire nationale)			
Liaison entre départements		6	32
Liaison de ville à ville			
Autres routes	59	132	226
Voie ferrée			

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010

Pas de sinistre répertorié à CCR

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation

Pas de sinistre répertorié à CCR

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Dordogne Creysse-Le Buisson approuvé 23/12/2008

DICRIM

DICRIM approuvé en mai 2012.

PCS

UN PCS a été approuvé en mai 2012, et testé la même année.

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

PLU approuvé en 2008, modification prescrité le 26 février 2014. Le PPRI ne figure pas en annexe. Le rapport de présentation évoque les risques naturels sur la commune. La prise en compte des risques est abordée dans le PADD en intention générale mais ne figure pas comme axe du PADD. A noter qu'il est fait référence à des zones humides dans la vallée de la Conne. Le règlement graphique (zonage) intègre des zones « i » mais le règlement ne reprend pas le PPRI approuvé.

Un PLUi à l'échelle de la CAB est par ailleurs en cours d'élaboration. Un SCOT a été approuvé en 2014.

Commentaires particuliers

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de Creysse

1854 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	3	23	36
Nombre d'habitants		3	16
Nombre d'emplois			2
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)	?	1	2
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière		1	1
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration (2500 éq/hab)			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements		14	18
Liaison de ville à ville			
Autres routes	123	438	677
Voie ferrée			

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010

Pas de sinistre répertorié à CCR

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation

Pas de sinistre répertorié à CCR

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Dordogne Creysse-Le Buisson approuvé le 23/12/2008 et PPRI Caudeau approuvé le 11/09/2015.

DICRIM

DICRIM approuvé le 22/07/2013

PCS

PCS approuvé en 2014, et testé depuis.

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

PLU approuvé, modifié le 23 août 2012. Le PPRI y figure intégralement. Le rapport de présentation évoque le PPRI approuvé par arrêté préfectoral en 2008. La prise en compte des risques est un axe et objectif importants dans le PADD. Le règlement graphique (zonage) intègre les zones du PPRI par indice « i ». Le règlement écrit reprend les dispositions du PPRI et renvoie à la consultation des annexes.

Un PLUi à l'échelle de la CAB est par ailleurs en cours d'élaboration. Un SCOT a été approuvé en 2014.

Commentaires particuliers

La station d'épuration a été déplacée hors zone inondable.

La papeterie Bernard DUMAS est au moins en partie en zone inondable pour la zone de dépôt, pour une crue moyenne. Elle emploie jusqu'à environ 140 personnes.

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de Eynesse

600 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	45	123	137
Nombre d'habitants	36	136	146
Nombre d'emplois	12	18	19
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)			
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			
Lieu de culte		1	1
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements			
Liaison de ville à ville			
Autres routes	7653	9540	10052
Voie ferrée			

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010

Pas de sinistre répertorié à CCR

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation

Pas de sinistre répertorié à CCR

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Dordogne Castillon/ Sainte Foy approuvé le 19/06/2013

DICRIM

Pas de DICRIM mis en place pour l'instant mais sa rédaction est prévue.

PCS

PCS approuvé le 20/06/2012

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

PLU intercommunal de la comcom du Pays Foyen, approuvé le 19 décembre 2013. Le nouveau PPRI approuvé en juin 2013 figure en annexe. La prise en compte du risque ne fait pas l'objet d'une orientation particulière dans la PADD. Elle n'en est pas moins intégrée au rapport de présentation et dans l'ensemble des documents du PLUi. Les plans de zonage font apparaître sous forme d'un aplat les zones inondables et le règlement rappelle dans les zones concernées que les dispositions prévues par le PPRI s'appliquent et prévalent sur les dispositions du PLUi.

Le SCOT du Libournais a été arrêté au 26 novembre 2015 (procédure en cours).

Commentaires particuliers

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de Gardonne

1469 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	1	9	14
Nombre d'habitants		8	16
Nombre d'emplois	1	1	1
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances (~33 emplacements)		1	1
Activité économique (commerce, industrie...)			
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements			
Liaison de ville à ville			
Autres routes	81	264	385
Voie ferrée		4	4

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010
< 20

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation
Entre 0 et 2,5 k€

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Dordogne approuvé le 19/12/2002

DICRIM

DICRIM approuvé le 06/03/2013

PCS

PCS approuvé le 06/03/2013.

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

PLU approuvé, modifié le 5 octobre 2011. Le PPRI y est annexé. Le rapport de présentation évoque partiellement le PPRI approuvé par arrêté préfectoral en 2002. La prise en compte des risques n'est pas un axe important dans le PADD. Le règlement graphique (zonage) n'intègre pas le PPRI, le règlement écrit ne mentionne pas le règlement du PPRI.

Un PLUi à l'échelle de la CAB est par ailleurs en cours d'élaboration. Un SCOT a été approuvé en 2014.

Commentaires particuliers

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de La Force

2520 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)		3	41
Nombre d'habitants			45
Nombre d'emplois			4
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)		1	1
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration (7000 éq/hab)			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voire nationale)			
Liaison entre départements			
Liaison de ville à ville			57
Autres routes	36	183	2112
Voie ferrée			

Dommmages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010

Pas de sinistre répertorié à CCR

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation

Pas de sinistre répertorié à CCR

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Bergeracois approuvé le 29/06/2006

DICRIM

DICRIM approuvé en 2013.

PCS

PCS approuvé en 2013, et testé.

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

PLUi intercommunal (La Force-Prigonrieux-Le Fleix-St Pierre d'Eyraud) approuvé en décembre 2014.

Un PLUi à l'échelle de la CAB est par ailleurs en cours d'élaboration. Un SCOT a été approuvé en 2014.

Commentaires particuliers

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de Lamonzie-Saint-Martin

2333 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	2	43	99
Nombre d'habitants	8	70	108
Nombre d'emplois			2
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)			
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière		1	2
Lieu de culte		1	1
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements			
Liaison de ville à ville			
Autres routes	652	2351	3857
Voie ferrée		69	74

Dommmages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010

Pas de sinistre répertorié à CCR

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation

Pas de sinistre répertorié à CCR

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Bergeracois approuvé le 29/06/2006

DICRIM

DICRIM approuvé le 04/02/2013

PCS

PCS approuvé en 2013, et testé.

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

PLU approuvé le 8 mars 2008. Le PPRI y figure et est annexé. Le rapport de présentation évoque explicitement le PPRI approuvé par arrêté préfectoral en 2006. La prise en compte des risques n'est pas un axe important dans le PADD. Le règlement graphique (zonage) intègre clairement le PPRI, le règlement écrit ne mentionne pas le règlement du PPRI.

Un PLUi à l'échelle de la CAB est par ailleurs en cours d'élaboration. Un SCOT a été approuvé en 2014.

Commentaires particuliers

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de Le Fleix

1510 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	6	267	742
Nombre d'habitants	4	178	575
Nombre d'emplois	1	10	60
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			1
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			3
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)		3	9
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière		1	2
Lieu de culte		2	2
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements			
Liaison de ville à ville	919	1734	4640
Autres routes	387	5849	18171
Voie ferrée			

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010

Pas de sinistre répertorié à CCR

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation

Pas de sinistre répertorié à CCR

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Dordogne approuvé le 19/12/2002

DICRIM

DICRIM approuvé le 28/02/2013

PCS

PCS approuvé en 2013.

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

PLUi intercommunal (La Force-Prigonrieux-Le Fleix-St Pierre d'Eyraud) approuvé en décembre 2014.

Un PLUi à l'échelle de la CAB est par ailleurs en cours d'élaboration. Un SCOT a été approuvé en 2014.

Commentaires particuliers

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de Mouleydier

1095 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	6	26	51
Nombre d'habitants	3	47	70
Nombre d'emplois		14	14
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)		1	1
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			1
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration (1800 éq/hab)		1	1

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements			31
Liaison de ville à ville			
Autres routes	24	332	498
Voie ferrée			

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010
< 20

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation
Entre 5 et 10 k€

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Dordogne Creysse-Le Buisson approuvé le 23/12/2008

DICRIM

DICRIM approuvé le 25/11/2008

PCS

PCS approuvé en 2008 et prévu d'être revu.

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

PLU approuvé le 6 juin 2013. Le PPRI figure partiellement dans le document. Le rapport de présentation évoque le PPRI approuvé par arrêté préfectoral en 2008. La prise en compte des risques est abordée dans le PADD et le secteur « Les Cavailles » est identifié comme essentiel dans la gestion des eaux pluviales. Le règlement graphique (zonage) intègre le PPRI par graphisme sans indication. Le règlement écrit reprend les dispositions générales du PPRI et renvoie à la consultation du dossier.

Un PLUi à l'échelle de la CAB est par ailleurs en cours d'élaboration. Un SCOT a été approuvé en 2014.

Commentaires particuliers

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de Pessac-sur-Dordogne

492 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	42	70	89
Nombre d'habitants	20	46	67
Nombre d'emplois	3	10	10
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)			
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements			
Liaison de ville à ville		4	4
Autres routes	4038	5873	6014
Voie ferrée			

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010

Pas de sinistre répertorié à CCR

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation

Pas de sinistre répertorié à CCR

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Dordogne Castillon/ Sainte Foy approuvé le 19/06/2013

DICRIM

DICRIM approuvé le 09/12/2014

PCS

PCS approuvé le 29/06/2012 et remis à jour au niveau de la liste des intervenants.

Repère de crue

3 repères matérialisés posés sur la Commune avec EPIDOR

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

PLU approuvé le 29 mai 2012. La prise en compte des risques est un des 6 grands axes du PADD et retenus par la commune. Le rapport de présentation évoque le PPRI approuvé par arrêté préfectoral de 2000, aucune zone à urbaniser n'est prévue en zone rouge, toutefois le PLU n'a pas encore intégré le nouveau PPRI approuvé par arrêté préfectoral du 19 juin 2013. Le règlement graphique (zonage) intègre un aplat informatif sur la zone inondable (avec renvoi au PPRI dans les annexes) et le règlement écrit rappelle que les prescriptions du PPRI s'imposent dans les zones concernées. En effet, si aucune zone constructible ne se trouve en zone rouge du PPRI, une frange basse du bourg ancien dense se trouve en zone bleue où des conditions prescriptives sont énoncées dans le règlement du PPRI qui n'interdit pas la constructibilité.

Le SCOT du Libournais a été arrêté au 26 novembre 2015 (procédure en cours).

Commentaires particuliers

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de Pineuilh

4417 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	56	674	1455
Nombre d'habitants	70	1160	2896
Nombre d'emplois	2	107	353
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier		2	2
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite		1	1
Camping, village vacances (~X emplacements)	1	1	1
Activité économique (commerce, industrie...)	?	?	?
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			1
Station d'épuration (15000 éq/hab)	1	1	1

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements		3115	3564
Liaison de ville à ville	231	1932	5360
Autres routes	2575	15594	37067
Voie ferrée			

Dommmages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010
< 20

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation
Entre 0 et 2,5 k€

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Dordogne Castillon/ Sainte Foy approuvé le 19/06/2013

DICRIM

DICRIM approuvé le 09/2012

PCS

PCS approuvé le 21/06/2012, réactualisé depuis et prévu d'être testé.

Repère de crue

2 repères matérialisés posés sur la Commune avec EPIDOR

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

PLU intercommunal de la comcom du Pays Foyen, approuvé le 19 décembre 2013. Le nouveau PPRI approuvé en juin 2013 figure en annexe. La prise en compte du risque ne fait pas l'objet d'une orientation particulière dans la PADD. Elle n'en est pas moins intégrée au rapport de présentation et dans l'ensemble des documents du PLUi. Les plans de zonage font apparaître sous forme d'un aplat les zones inondables et le règlement rappelle dans les zones concernées que les dispositions prévues par le PPRI s'appliquent et prévalent sur les dispositions du PLUi.

Le SCOT du Libournais a été arrêté au 26 novembre 2015 (procédure en cours).

Commentaires particuliers

Un centre de la Poste se trouve en enveloppe zone inondable pou crue moyenne (il s'agit à priori d'un centre de tri).

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt

2497 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	69	923	1086
Nombre d'habitants	45	1051	1352
Nombre d'emplois	8	138	178
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique		1	1
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier		1	1
Établissement enseignement		3	3
Crèche		1	1
Maison de retraite		1	1
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)		10	10
Port/aéroport/gare			
Musée		1	1
Bibliothèque			
Cimetière			1
Lieu de culte		2	2
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration (2000 éq/hab)		1	1

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements		2296	2844
Liaison de ville à ville	751	1938	2905
Autres routes	4794	20887	25112
Voie ferrée			

Dommmages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010

Pas de sinistre répertorié à CCR

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation

Pas de sinistre répertorié à CCR

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Dordogne approuvé le 19/12/2002

DICRIM

DICRIM approuvé le 22/12/2009

PCS

PCS approuvé en octobre 2010.

Repère de crue

2 repères matérialisés posés sur la Commune avec EPIDOR

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

PLU intercommunal de la comcom du Pays Foyen, approuvé le 19 décembre 2013. Le nouveau PPRI approuvé en juin 2013 figure en annexe. La prise en compte du risque ne fait pas l'objet d'une orientation particulière dans la PADD. Elle n'en est pas moins intégrée au rapport de présentation et dans l'ensemble des documents du PLUi. Les plans de zonage font apparaître sous forme d'un aplat les zones inondables et le règlement rappelle dans les zones concernées que les dispositions prévues par le PPRI s'appliquent et prévalent sur les dispositions du PLUi.

Le SCOT du Libournais a été arrêté au 26 novembre 2015 (procédure en cours).

Commentaires particuliers

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de Prigonrieux

4286 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	1	53	200
Nombre d'habitants	2	88	290
Nombre d'emplois		2	100
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			1
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche		1	1
Maison de retraite			1
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)			20
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			1
Lieu de culte			1
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements			
Liaison de ville à ville		21	404
Autres routes	896	2462	5839
Voie ferrée			

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010
< 20

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation
Entre 0 et 2,5 k€

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Bergeracois approuvé le 29/06/2006

DICRIM

DICRIM approuvé le 03/12/2010

PCS

PCS approuvé

Repère de crue

1 repère matérialisé posé sur la Commune avec EPIDOR

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

PLUi intercommunal (La Force-Prigonrieux-Le Fleix-St Pierre d'Eyraud) approuvé en décembre 2014.

Un PLUi à l'échelle de la CAB est par ailleurs en cours d'élaboration. Un SCOT a été approuvé en 2014.

Commentaires particuliers

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de Saint-André-et-Appelles

720 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	7	10	15
Nombre d'habitants	18	44	67
Nombre d'emplois	2	8	8
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			1
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)			
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements			
Liaison de ville à ville	49	93	206
Autres routes	809	1299	1538
Voie ferrée			

Dommmages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010

Pas de sinistre répertorié à CCR

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation

Pas de sinistre répertorié à CCR

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Dordogne Castillon/ Sainte Foy approuvé le 19/06/2013

DICRIM

Pas de DICRIM mis en place pour l'instant

PCS

PCS approuvé le 28/08/2012

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

PLU intercommunal de la comcom du Pays Foyen, approuvé le 19 décembre 2013. Le nouveau PPRI approuvé en juin 2013 figure en annexe. La prise en compte du risque ne fait pas l'objet d'une orientation particulière dans la PADD. Elle n'en est pas moins intégrée au rapport de présentation et dans l'ensemble des documents du PLUi. Les plans de zonage font apparaître sous forme d'un aplat les zones inondables et le règlement rappelle dans les zones concernées que les dispositions prévues par le PPRI s'appliquent et prévalent sur les dispositions du PLUi.

Le SCOT du Libournais a été arrêté au 26 novembre 2015 (procédure en cours).

Commentaires particuliers

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de Saint-Antoine-de-Breuilh

2081 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	158	645	751
Nombre d'habitants	159	686	804
Nombre d'emplois	31	200	200
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances (~ jusqu'à 200 personnes)	1	1	1
Activité économique (commerce, industrie...)	?	?	?
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière		1	1
Lieu de culte		1	1
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration (1500 éq/hab)		1	1

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements	72	5389	5389
Liaison de ville à ville			
Autres routes	19323	42385	46820
Voie ferrée			

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010

Pas de sinistre répertorié à CCR

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation

Pas de sinistre répertorié à CCR

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Dordogne approuvé le 19/12/2002

DICRIM

DICRIM approuvé le 27/01/2014

PCS

PCS approuvé le 27/01/2014 et testé.

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

Nouveau PLU approuvé le 15 avril 2015. Le PPRI y est intégré et le zonage repris.

PLUI Montaigne Montravel et Gurson ayant les effets d'un SCOT dont le périmètre a été arrêté le 15 décembre 2013.

Commentaires particuliers

La Fromagerie des Chaumes se trouve inondée à partir d'une crue moyenne (O100). Elle génère environ 180 emplois. Par ailleurs, elle dispose d'une station d'épuration d'une capacité de près de 2000 équivalents/habitants (EH).

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de Saint-Avit-de-Soulège

75 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	2	3	4
Nombre d'habitants	2	2	3
Nombre d'emplois			
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)			
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements			
Liaison de ville à ville			
Autres routes	461	538	557
Voie ferrée			

Dommmages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010

Pas de sinistre répertorié à CCR

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation

Pas de sinistre répertorié à CCR

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Dordogne Castillon/ Sainte Foy approuvé le 19/06/2013

DICRIM

Pas de DICRIM mis en place pour l'instant

PCS

PCS approuvé le 07/03/2012

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

PLU intercommunal de la comcom du Pays Foyen, approuvé le 19 décembre 2013. Le nouveau PPRI approuvé en juin 2013 figure en annexe. La prise en compte du risque ne fait pas l'objet d'une orientation particulière dans la PADD. Elle n'en est pas moins intégrée au rapport de présentation et dans l'ensemble des documents du PLUi. Les plans de zonage font apparaître sous forme d'un aplat les zones inondables et le règlement rappelle dans les zones concernées que les dispositions prévues par le PPRI s'appliquent et prévalent sur les dispositions du PLUi.

Le SCOT du Libournais a été arrêté au 26 novembre 2015 (procédure en cours).

Commentaires particuliers

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de Saint-Avit-Saint-Nazaire

1514 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	6	143	305
Nombre d'habitants	3	127	297
Nombre d'emplois		28	46
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)			
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			1
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements			
Liaison de ville à ville			
Autres routes	856	8993	18585
Voie ferrée			

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010

Pas de sinistre répertorié à CCR

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation

Pas de sinistre répertorié à CCR

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Dordogne Castillon/ Sainte Foy approuvé le 19/06/2013

DICRIM

Un DICRIM est en cours de finalisation.

PCS

PCS approuvé le 31/07/2012 et en cours d'actualisation.

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

PLU intercommunal de la comcom du Pays Foyen, approuvé le 19 décembre 2013. Le nouveau PPRI approuvé en juin 2013 figure en annexe. La prise en compte du risque ne fait pas l'objet d'une orientation particulière dans la PADD. Elle n'en est pas moins intégrée au rapport de présentation et dans l'ensemble des documents du PLUi. Les plans de zonage font apparaître sous forme d'un aplat les zones inondables et le règlement rappelle dans les zones concernées que les dispositions prévues par le PPRI s'appliquent et prévalent sur les dispositions du PLUi.

Le SCOT du Libournais a été arrêté au 26 novembre 2015 (procédure en cours).

Commentaires particuliers

Une importante canalisation de gaz apparaît présente, en partie en zone inondable.

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de Sainte-Foy-la-Grande

2368 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	20	756	1654
Nombre d'habitants	16	1138	2443
Nombre d'emplois	2	315	612
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			1
Caserne pompier		1	1
Gendarmerie/police		1	1
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier		1	1
Établissement enseignement		2	3
Crèche			1
Maison de retraite		2	3
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)	?	?	?
Port/aéroport/gare			
Musée			2
Bibliothèque			
Cimetière		1	1
Lieu de culte		2	3
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voire nationale)			
Liaison entre départements			
Liaison de ville à ville		897	1910
Autres routes	903	6054	11471
Voie ferrée			

Dommmages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010

Pas de sinistre répertorié à CCR

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation

Pas de sinistre répertorié à CCR

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Dordogne Castillon/ Sainte Foy approuvé le 19/06/2013

DICRIM

Un DICRIM est en cours de réalisation.

PCS

PCS en cours d'élaboration.

Repère de crue

4 repères matérialisés posés sur la Commune avec EPIDOR

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

PLUi approuvé. Le SCOT du Libournais a été arrêté au 26 novembre 2015 (procédure en cours).

Commentaires particuliers

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de Saint-Germain-et-Mons

757 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)		8	10
Nombre d'habitants	0		10
Nombre d'emplois			
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)			
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements			
Liaison de ville à ville			
Autres routes		121	294
Voie ferrée			

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010

Pas de sinistre répertorié à CCR

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation

Pas de sinistre répertorié à CCR

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Dordogne Creysse-Le Buisson approuvé 23/12/2008

DICRIM

DICRIM approuvé le en novembre 2013.

PCS

PCS approuvé en 2013.

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

Carte communale révisée en 2012. Le PPRI y est annexé.

Un PLUi à l'échelle de la CAB est par ailleurs en cours d'élaboration. Un SCOT a été approuvé en 2014.

Commentaires particuliers

Les enjeux en zone inondable apparaissent sur les cartes liées à la remontée de la Dordogne dans l'affluent du Couillou. Mais la commune fait part signale que l'affluent est relativement "perché", et que la remontée de la Dordogne serait en réalité peu cr

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de Saint-Laurent-des-Vignes

816 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)		11	18
Nombre d'habitants		7	17
Nombre d'emplois			
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)			
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements			
Liaison de ville à ville			
Autres routes		279	1016
Voie ferrée			

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010

Pas de sinistre répertorié à CCR

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation

Pas de sinistre répertorié à CCR

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Bergeracois approuvé le 29/06/2006

DICRIM

Un DICRIM est en cours de réalisation.

PCS

PCS en cours d'élaboration.

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

Carte communale approuvée le 31 mars 2008. Le PPRI ne figure pas dans le document. Le rapport de présentation fait référence au PPRI approuvé par arrêté préfectoral en 2006. La servitude PPRI n'est pas tracée et aucun indice « i » ne figure sur le plan de zonage.

Un PLUi à l'échelle de la CAB est par ailleurs en cours d'élaboration. Un SCOT a été approuvé en 2014.

Commentaires particuliers

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de Saint-Pierre-d'Eyraud

1683 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	5	122	259
Nombre d'habitants	18	162	286
Nombre d'emplois		11	24
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			1
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)	1	2	3
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration (500 éq/hab)	1	1	1

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voire nationale)			
Liaison entre départements			
Liaison de ville à ville			754
Autres routes	368	3247	8219
Voie ferrée			

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010

Pas de sinistre répertorié à CCR

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation

Pas de sinistre répertorié à CCR

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Dordogne approuvé le 19/12/2002

DICRIM

Un DICRIM a été approuvé.

PCS

PCS approuvé en 2013.

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

PLUi intercommunal (La Force-Prigonrieux-Le Fleix-St Pierre d'Eyraud) approuvé en décembre 2014.

Un PLUi à l'échelle de la CAB est par ailleurs en cours d'élaboration. Un SCOT a été approuvé en 2014.

Commentaires particuliers

L'établissement hospitalier recensé en zone inondable est un asile psychiatrique.

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic pour la Commune de Saint-Seurin-de-Prats

487 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	337	535	535
Nombre d'habitants	279	485	485
Nombre d'emplois	38	58	58
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique		1	1
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement		1	1
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)	2	2	3
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière	2	2	2
Lieu de culte			1
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements			
Liaison de ville à ville	1473	2197	2197
Autres routes	22149	28763	28799
Voie ferrée			

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010

Pas de sinistre répertorié à CCR

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation

Pas de sinistre répertorié à CCR

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI Dordogne approuvé le 19/12/2002

DICRIM

Un DICRIM a été approuvé.

PCS

PCS approuvé en 2014 ou 2015.

Repère de crue

2 repères matérialisés posés sur la Commune avec EPIDOR

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

PLU intercommunal de la comcom du Pays Foyen, approuvé le 19 décembre 2013. Le nouveau PPRI approuvé en juin 2013 figure en annexe. La prise en compte du risque ne fait pas l'objet d'une orientation particulière dans la PADD. Elle n'en est pas moins intégrée au rapport de présentation et dans l'ensemble des documents du PLUi. Les plans de zonage font apparaître sous forme d'un aplat les zones inondables et le règlement rappelle dans les zones concernées que les dispositions prévues par le PPRI s'appliquent et prévalent sur les dispositions du PLUi.

PLUI Montaigne Montravel et Gurson ayant les effets d'un SCOT dont le périmètre a été arrêté le 15 décembre 2013.

Commentaires particuliers

La route départementale fait office de digue sur plusieurs dizaines de mètres. Les vannes qui permettraient un ressuyage en cas d'inondation sont actuellement en mauvais état et à priori inutilisables.

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE BERGERAC

Diagnostic TOTAL

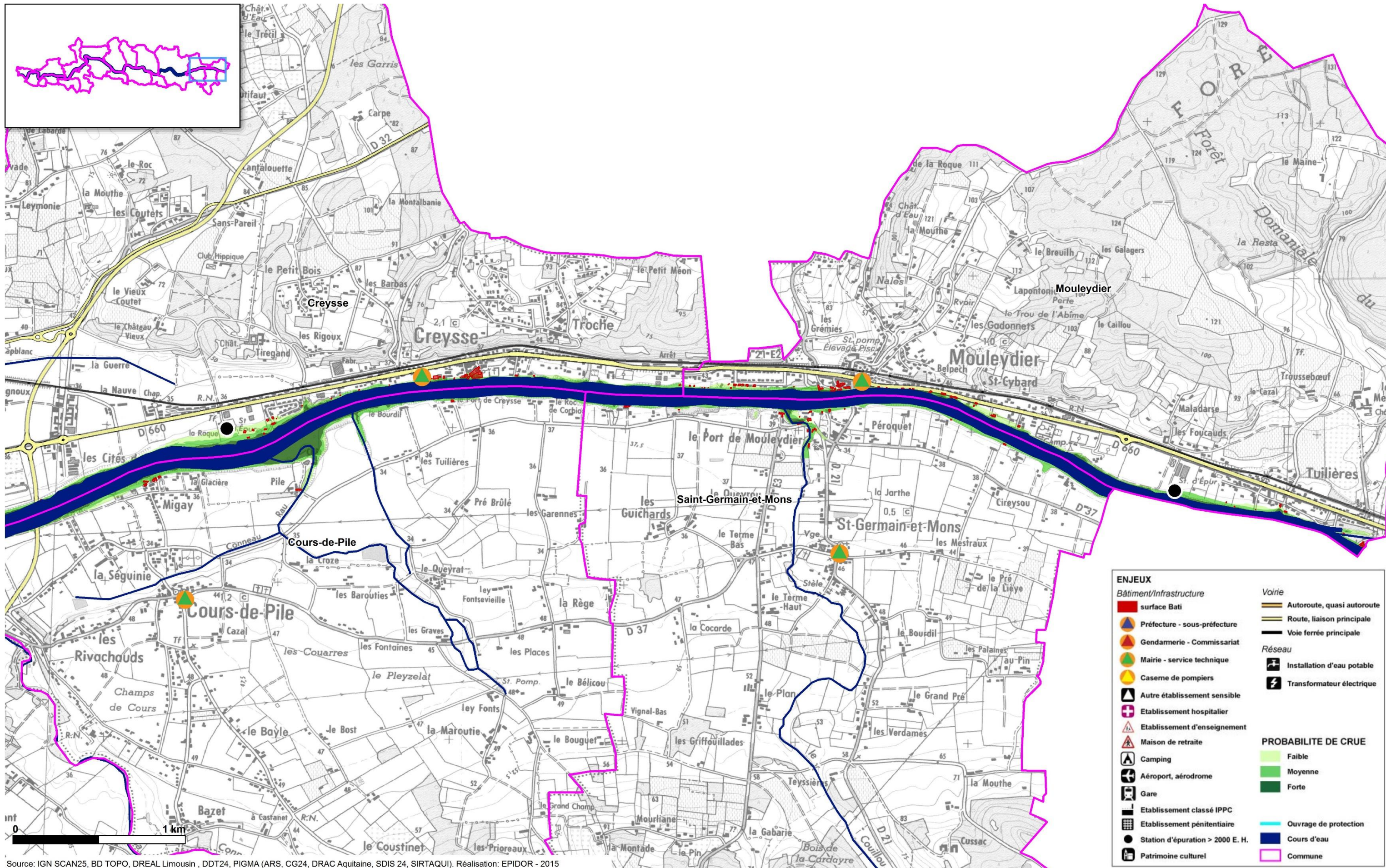
62428 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 100 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	782	4693	8405
Nombre d'habitants	706	5694	11110
Nombre d'emplois	111	972	2009
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique	0	2	7
Caserne pompier	0	1	2
Gendarmerie/police	0	1	1
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier	0	4	6
Établissement enseignement	0	6	13
Crèche	0	2	3
Maison de retraite	0	4	6
Camping, village vacances	3	4	4
Activité économique (commerce, industrie...)	?	?	?
Port/aéroport/gare	0	0	0
Musée	0	2	4
Bibliothèque	0	0	0
Cimetière	2	7	13
Lieu de culte	0	9	12
Autre	0	0	0
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique	0	0	1
Station d'épuration	2	5	6

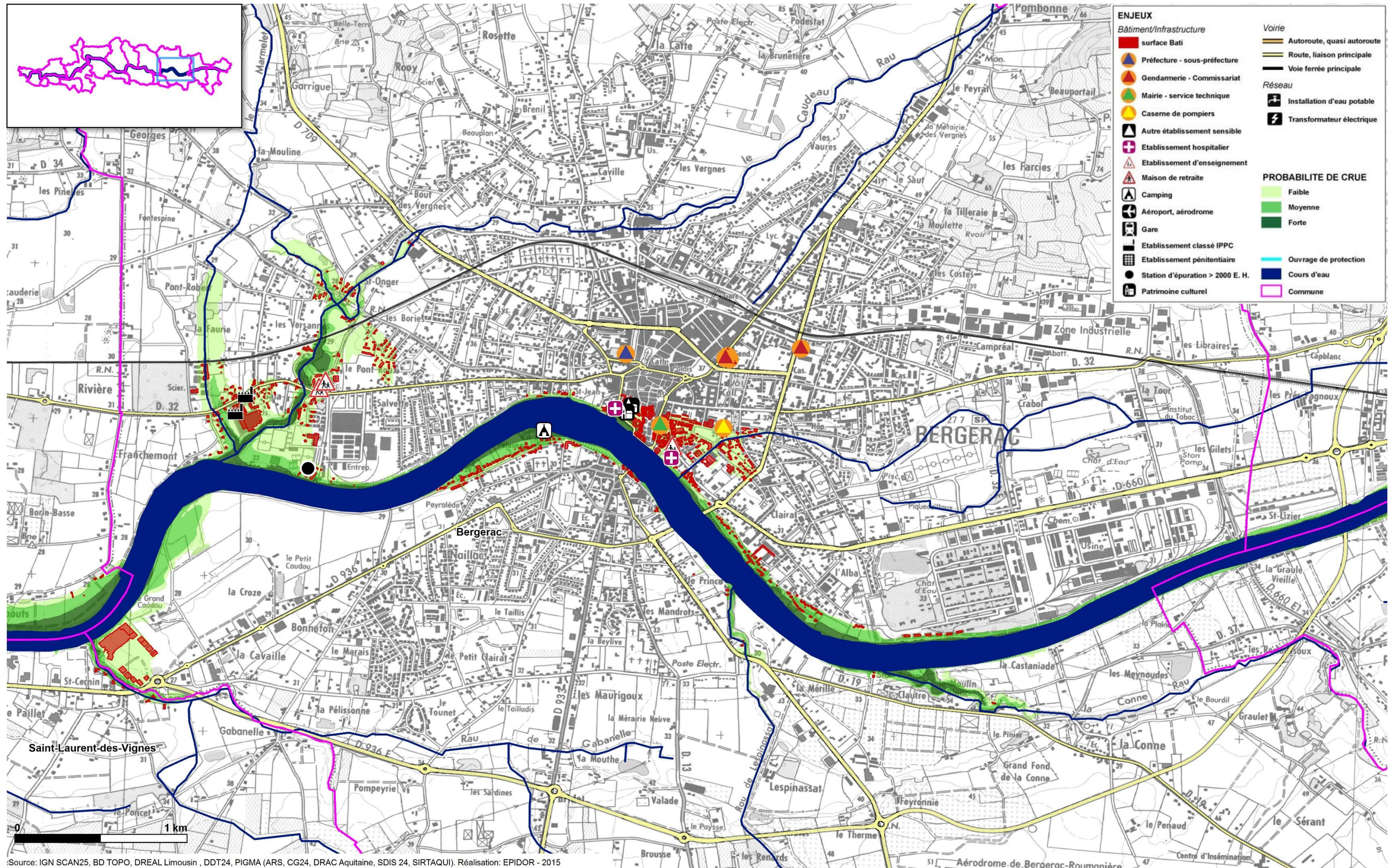
Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voire nationale)	0	0	0
Liaison entre départements	72	10820	11980
Liaison de ville à ville	3537	9109	19704
Autres routes	68517	162777	248286
Voie ferrée	0	73	84

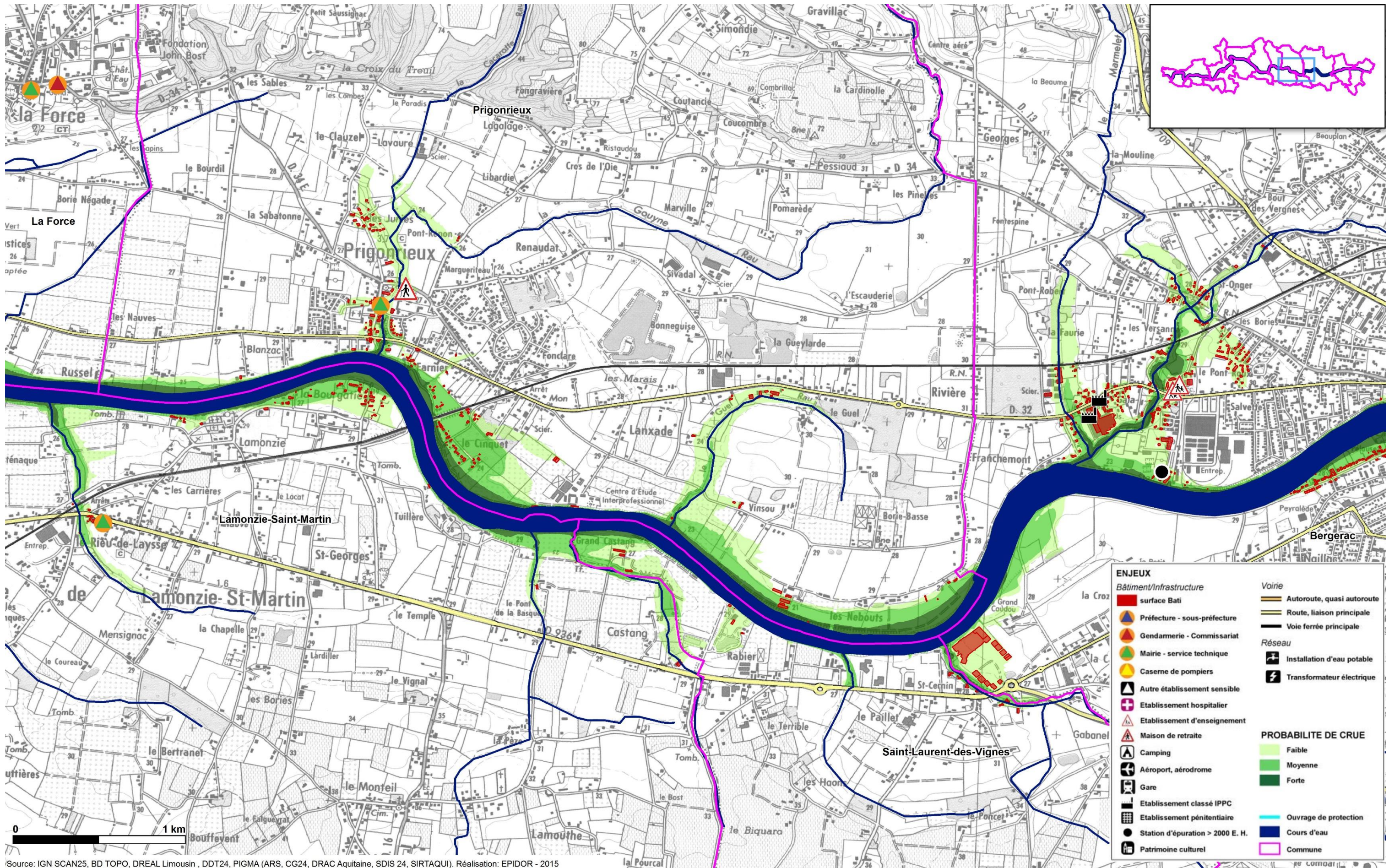
Cartes de diagnostic pour la stratégie du TRI de Bergerac



Cartes de diagnostic pour la stratégie du TRI de Bergerac

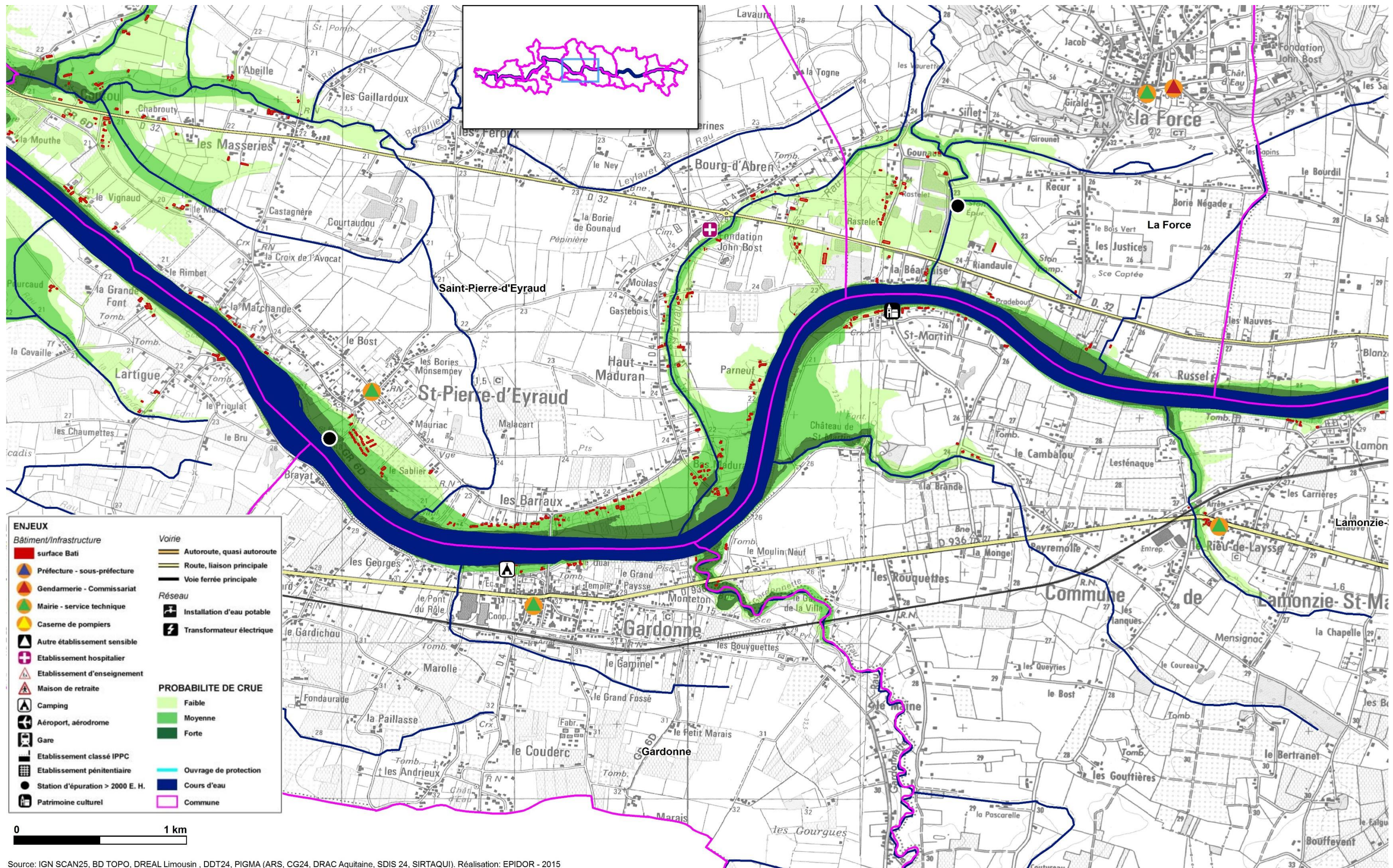


Cartes de diagnostic pour la stratégie du TRI de Bergerac

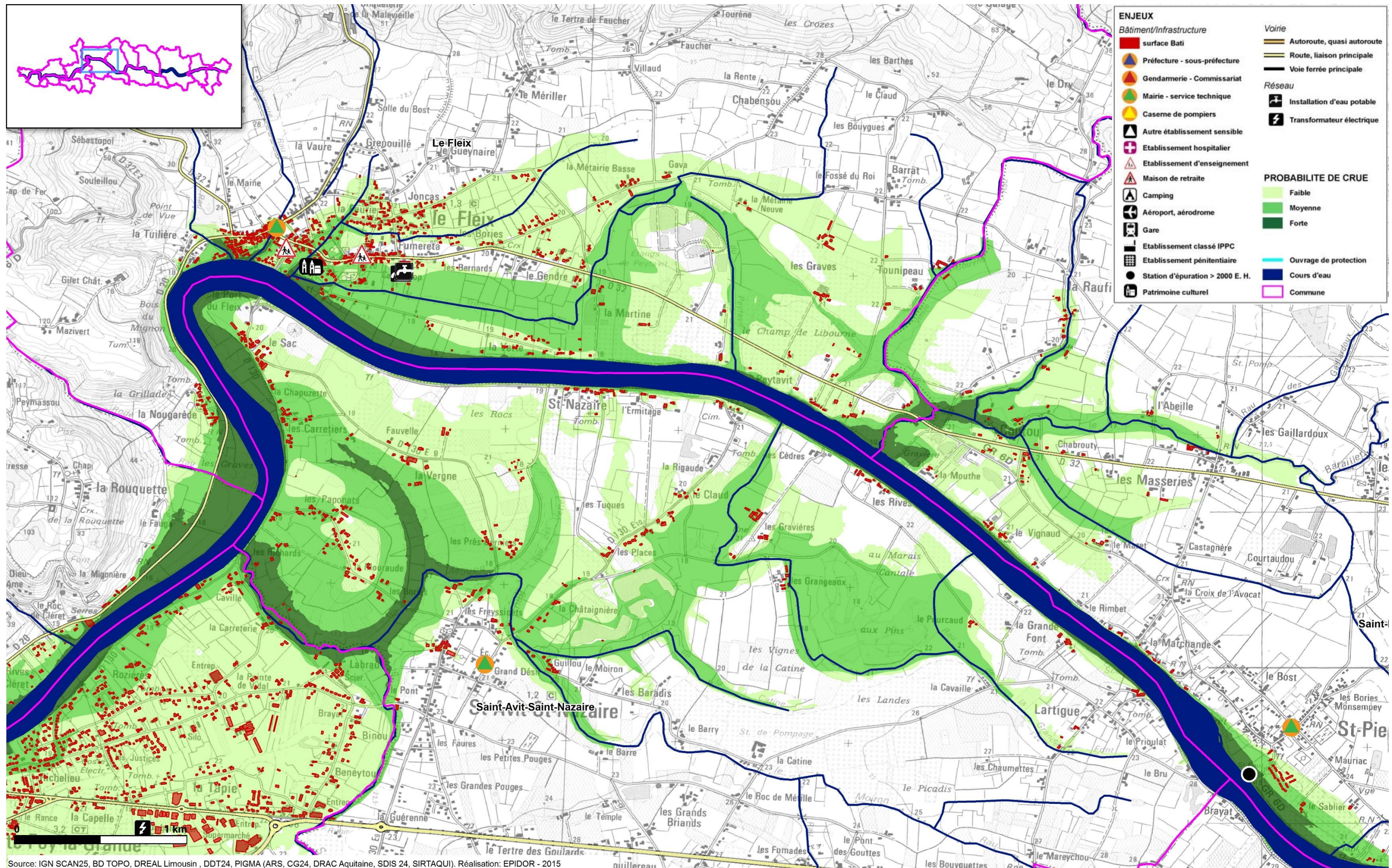


Source: IGN SCAN25, BD TOPO, DREAL Limousin, DDT24, PIGMA (ARS, CG24, DRAC Aquitaine, SDIS 24, SIRTAQUI). Réalisation: EPIDOR - 2015

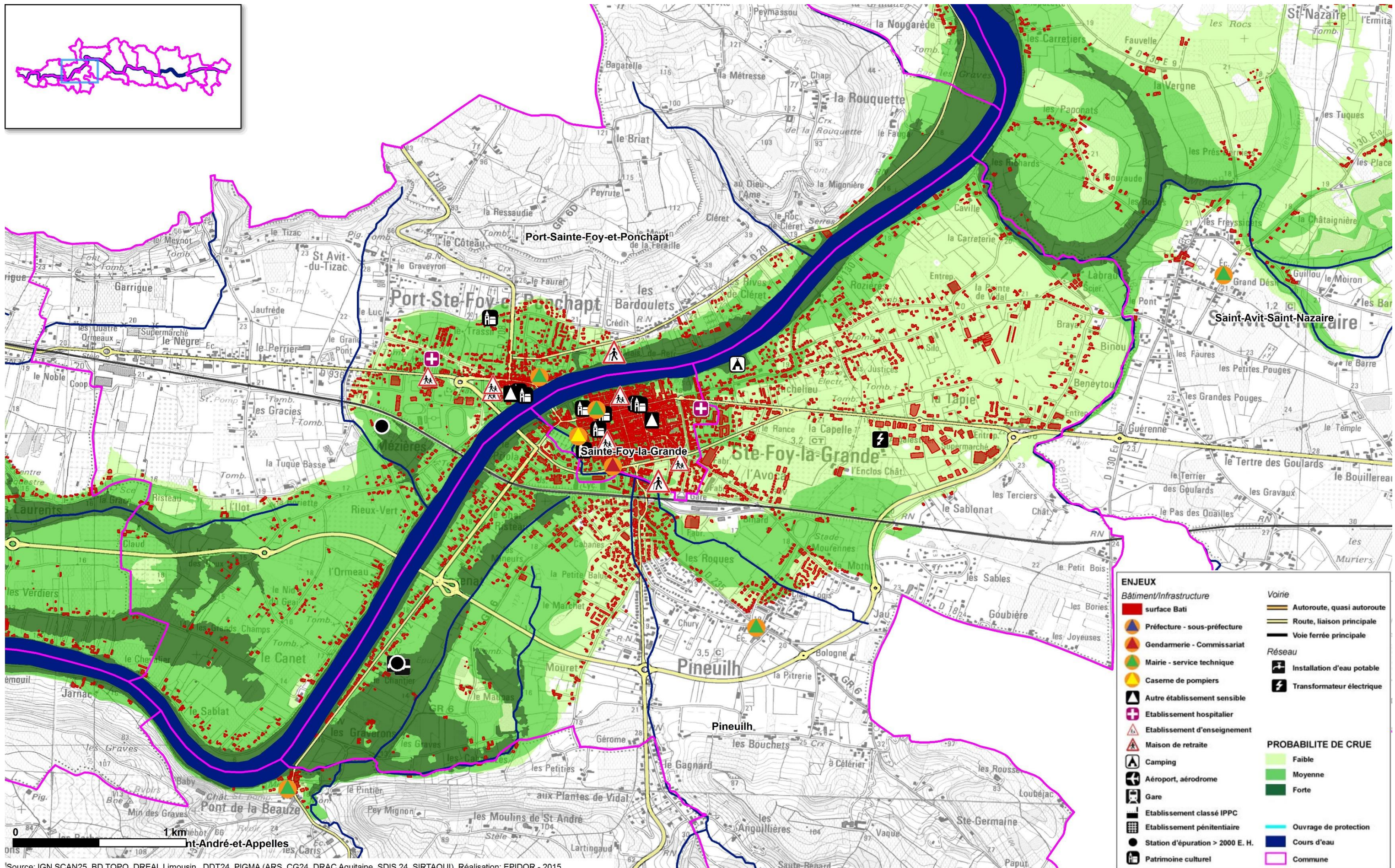
Cartes de diagnostic pour la stratégie du TRI de Bergerac



Cartes de diagnostic pour la stratégie du TRI de Bergerac

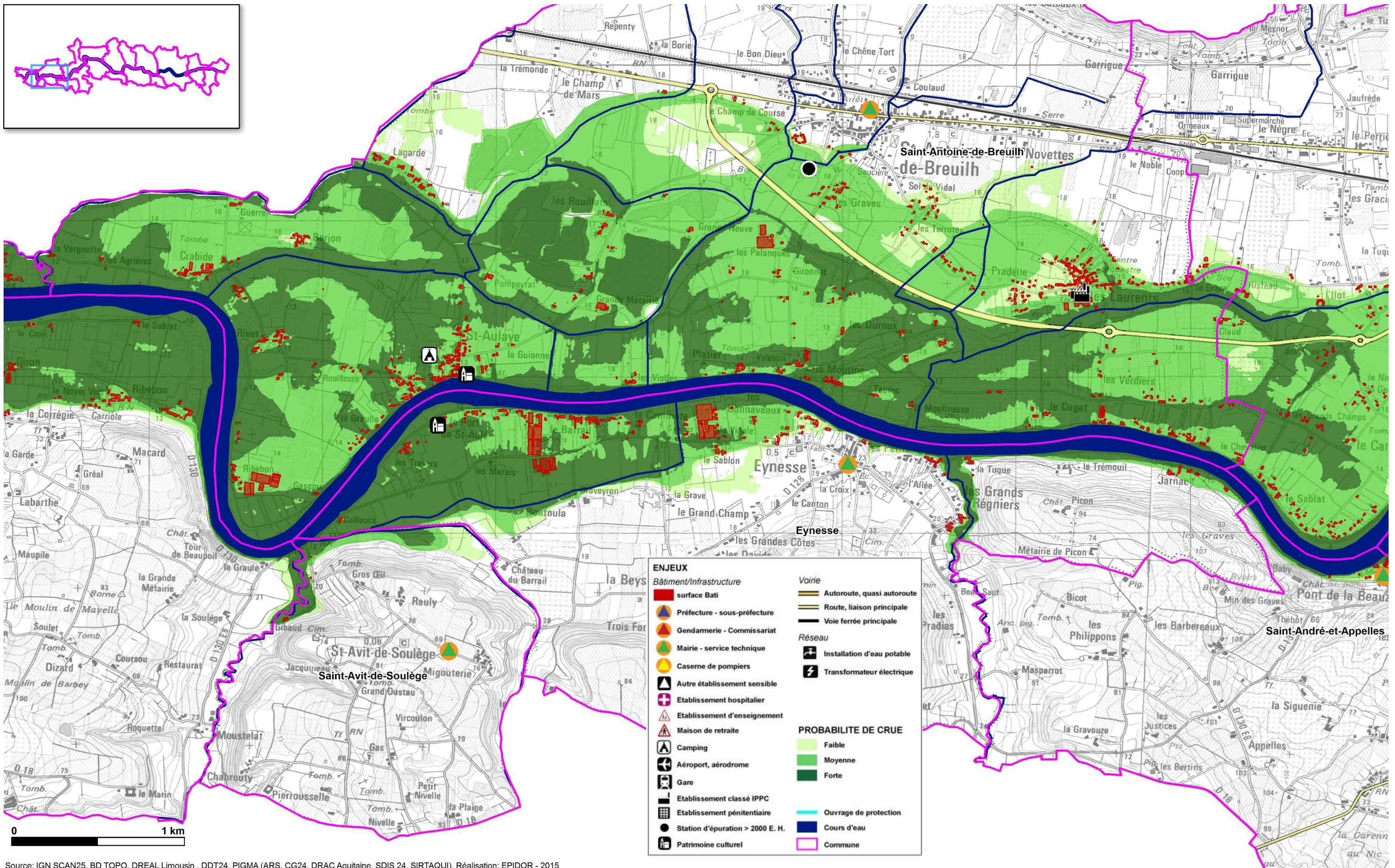


Cartes de diagnostic pour la stratégie du TRI de Bergerac

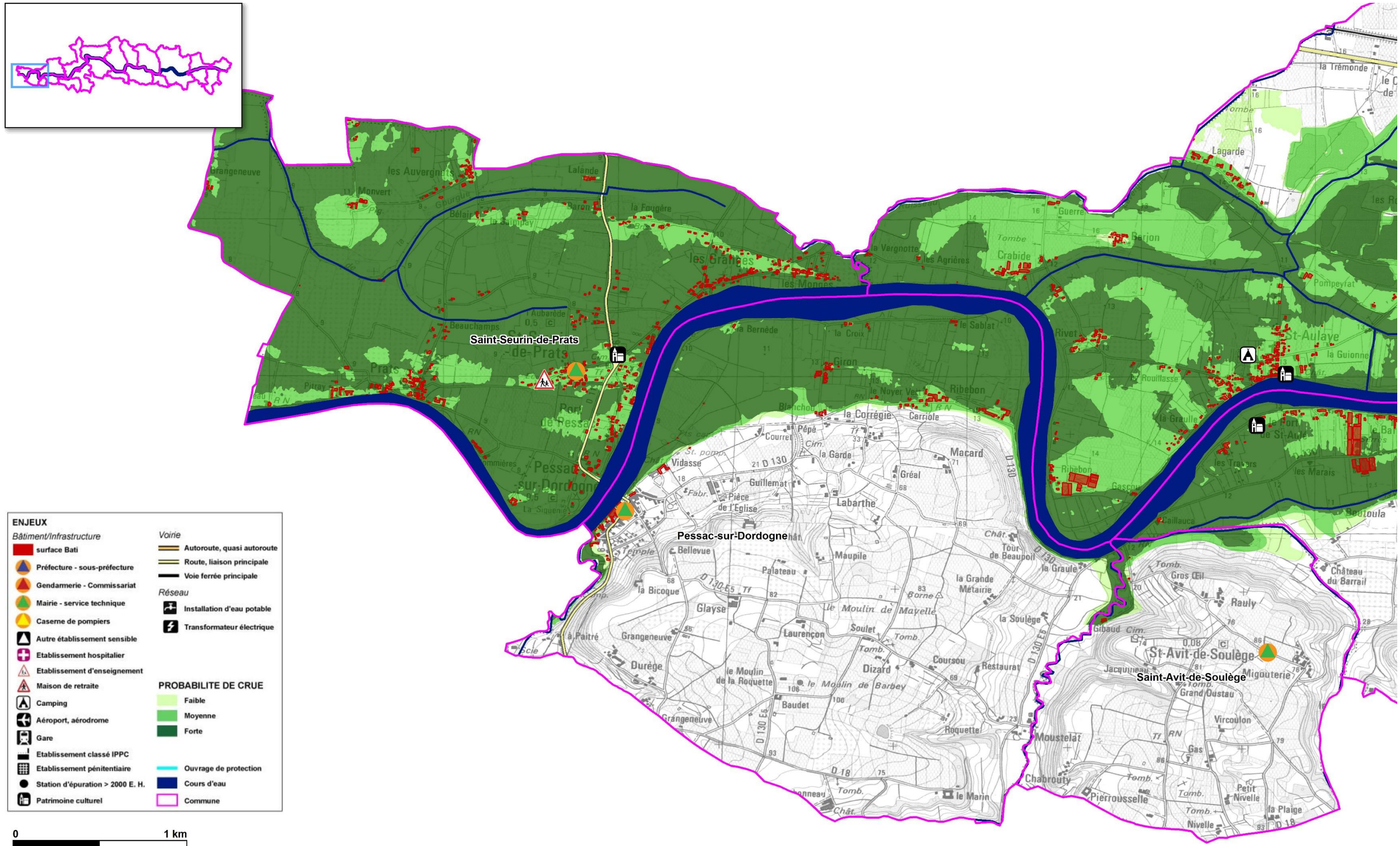


Source: IGN SCAN25, BD TOPO, DREAL Limousin, DDT24, PIGMA (ARS, CG24, DRAC Aquitaine, SDIS 24, SIRTAQUI). Réalisation: EPIDOR - 2015

Cartes de diagnostic pour la stratégie du TRI de Bergerac



Cartes de diagnostic pour la stratégie du TRI de Bergerac



ENJEUX

Bâtiment/Infrastructure

- surface Bati
- ▲ Préfecture - sous-préfecture
- ▲ Gendarmerie - Commissariat
- ▲ Mairie - service technique
- ▲ Caserne de pompiers
- ▲ Autre établissement sensible
- + Etablissement hospitalier
- ▲ Etablissement d'enseignement
- ▲ Maison de retraite
- ▲ Camping
- ▲ Aéroport, aérodrome
- ▲ Gare
- Etablissement classé IPPC
- Etablissement pénitentiaire
- Station d'épuration > 2000 E. H.
- Patrimoine culturel

Voie

- Autoroute, quasi autoroute
- Route, liaison principale
- Voie ferrée principale

Réseau

- Installation d'eau potable
- ⚡ Transformateur électrique

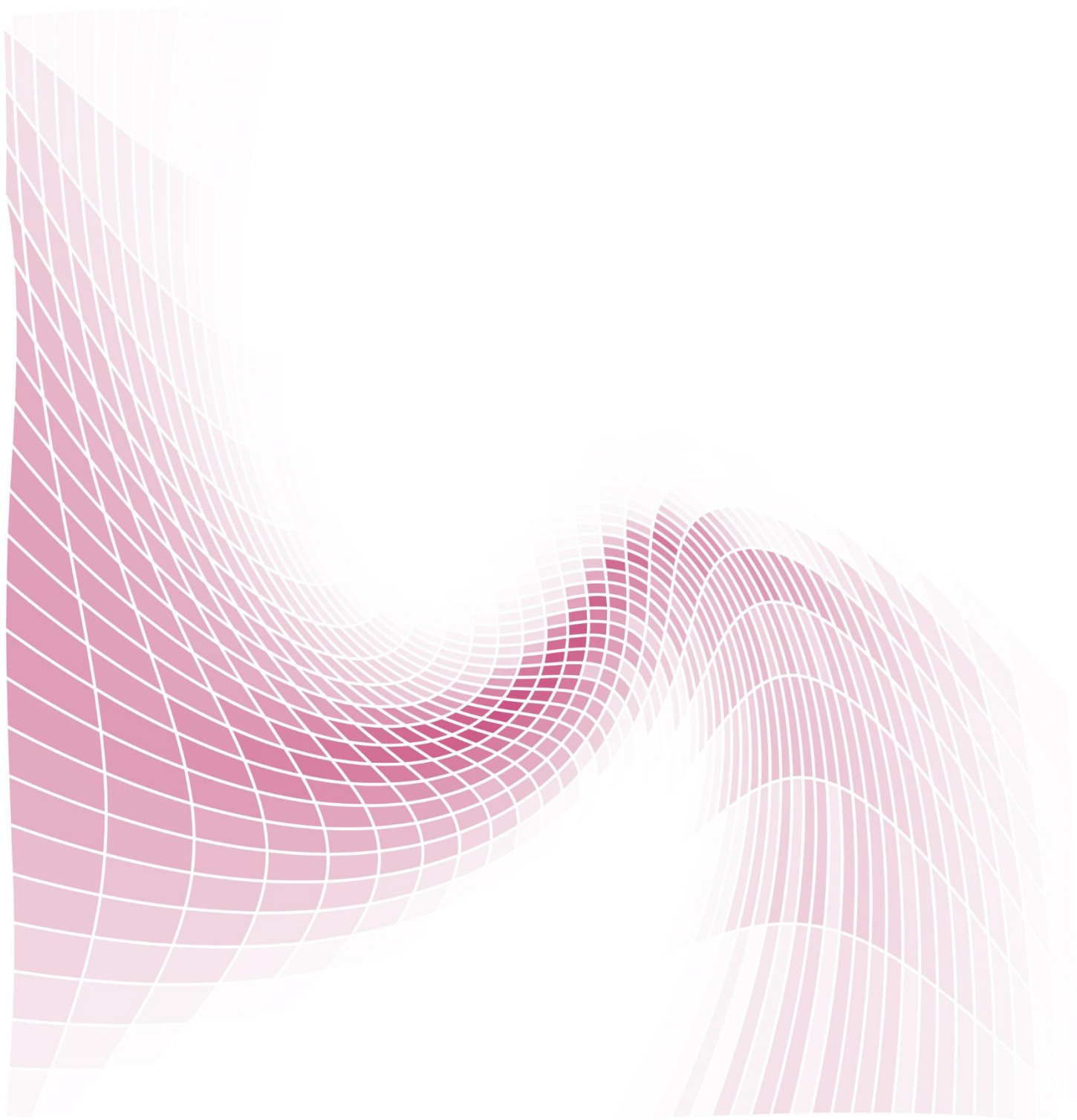
PROBABILITE DE CRUE

- Faible
- Moyenne
- Forte

Ouvrage de protection

- Ouvrage de protection
- Cours d'eau
- Commune





EPIDOR
Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne
Place de la Laïcité, 24250 Castelnau-la-Chapelle
Tél : 05 53 29 17 65
Fax : 05 53 28 29 60
Mél : epidor@eptb-dordogne.fr



Puy-de-Dôme
Cantal
Corrèze
Lot
Dordogne
Gironde